



Les

Monuments aux morts

de la Grande Guerre
dans le Loiret

Approche historique
et pédagogique

www.loiret.fr

Loiret
votre Département 

Ce dossier est la reprise d'un travail mené pour le CRDP du Centre il y a près de dix ans par Christiane Lucotte, alors professeur à l'IUFM d'Orléans-Tours, Hervé Finous, alors professeur chargé de mission auprès du service éducatif des Archives départementales du Loiret, et Annie Voland, alors conservatrice des Archives. Ce dossier n'a pas été publié à l'époque. Il a paru judicieux de le sortir de l'oubli au moment où la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale attire l'attention sur cet événement. Il a été mis à jour par Christiane Lucotte et Sylvain Négrier, actuel professeur chargé de mission auprès du service éducatif des Archives départementales du Loiret.

Ce dossier a été conçu tant pour être imprimé en recto verso (une marge spécifique a été définie pour une éventuelle reliure) que pour être consulté au format pdf. Dans ce cas, il est possible d'utiliser les liens cliquables insérés dans le document.

Les photographies sont en haute définition, il est donc toujours possible de les agrandir et de les imprimer à part (*sélectionner l'image puis clic droit pour la copier, puis coller sur un nouveau document*) à condition de garder la mention du copyright.

Couverture : Orléans monument de la Victoire (Cliché Sylvain Négrier)

INTRODUCTION

L'importance accordée à la célébration du centenaire de la guerre de 14-18¹ montre l'intérêt toujours très vif que portent les Français à cette guerre et à ses combattants. Cet intérêt n'a rien de ponctuel et va bien au-delà du chiffre rond des cent ans écoulés. Depuis un siècle l'intérêt n'a pas faibli. Conséquence, sans aucun doute, du travail ancien ou récent des historiens, celui d'Antoine Prost², habitant du Loiret de surcroît, d'Annette Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau³, de Pierre Nora⁴, qui en ont fait connaître et approcher la douloureuse réalité. Cette connaissance a été étendue à un public plus large grâce au succès rencontré par des albums, des œuvres romanesques ou des films. On en citera quelques exemples récents : les albums de Jacques Tardi, *Le Monument* de Claude Duneton (2003), *Les Âmes grises* de Philippe Claudel (2003), adapté au cinéma en 2004 par Yves Angelo, *Un Long Dimanche de fiançailles* (2004), film de Jean-Pierre Jeunet tiré du roman de Sébastien Japrisot (1991), *Joyeux Noël* (2005), film de Christian Carion, *Cheval de guerre* (2011) film de Steven Spielberg tiré du roman de Michael Morpugo (1982), *Au revoir, là-haut* de Pierre Lemaître, prix Goncourt 2013. Pourquoi donc, un siècle plus tard, alors que les derniers survivants ont maintenant disparu, tant d'intérêt pour ce conflit ?

Les raisons en sont nombreuses. Sentiment, déjà perçu par les contemporains, que ce conflit est une rupture, traumatisme énorme d'un pays qui perd, en moyenne, 900 hommes chaque jour, et dont chaque famille est atteinte, directement ou indirectement, par la perte d'un être cher. Présence, toujours visible des traces nombreuses laissées par l'événement : écrits, images, objets, champs de bataille. Parmi ces traces il en est une que l'on rencontre parfois quotidiennement dans chacune de nos communes, c'est le monument aux morts.

Ce monument, présent sur nos places, dans nos cimetières, dans nos églises est souvent regardé sans être vu. Présent mais jusqu'à quand ? Les nécessités du monde moderne et du réaménagement des villes le repoussent parfois dans des espaces géographiques moins fréquentés, plus périphériques. Il est urgent donc de savoir l'utiliser comme témoignage du passé. C'est pourquoi nous avons souhaité l'éclairer afin que les enseignants et leurs élèves en fassent un objet d'étude qui leur permette de mieux comprendre à la fois le patrimoine de leur environnement proche et l'histoire du XX^e siècle. Aussi nous avons cherché à replacer les monuments du Loiret dans le contexte historique qui les a vu naître ;

- tenter une typologie en fonction des emplacements, des formes, des symboles, des inscriptions ;
- éclairer ces monuments par des textes d'archives et l'indication des fonds et des lieux d'information accessibles à l'enseignant ;
- présenter, par le biais de différents exemples, (notamment celui de Gien, monument très riche, celui de Saint-Jean-de-Braye, monument plus simple) le type de travail qu'un enseignant pourrait conduire à l'école élémentaire, au collège, au lycée.

Par un phénomène de transfert, l'enseignant du Loiret pourra adapter ce travail au monument de sa propre commune et à son niveau de classe. Il pourra en outre, en utilisant ce patrimoine très local, appréhender une histoire nationale, celle de la Grande Guerre et des autres conflits du XX^e siècle, ainsi que celle des mentalités des Français contemporains de ces conflits. L'histoire enseignée à partir d'un support concret devrait gagner en impact et contribuer à une meilleure connaissance du monde qui est le nôtre.

1 Le BO du 7 juin 2013 a précisé les formes que devait prendre la commémoration de la Première Guerre mondiale dans les classes.

2 Antoine Prost, *Les Anciens Combattants et la société française. 1914-1939*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1977.

3 Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, *14-18. Retrouver la guerre*, Gallimard, coll. Folio, Paris, 2000 et Télérama n° 2861 du 13 novembre 2004.

4 Antoine Prost, « Les monuments aux morts », dans Pierre Nora (dir), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1992, tome 1 : La République, 1984, p. 195-225.

Sommaire

INTRODUCTION

I. LA CONSTRUCTION DES MONUMENTS AUX MORTS	7-11
1. Pourquoi des monuments aux morts ?	7
2. Dans quelles conditions sont-ils érigés ?	8
II. TYPOLOGIE DES MONUMENTS AUX MORTS	12-27
1. L'emplacement	12
2. La forme	16
3. Les attributs et symboles	20
4. Les inscriptions	22
III. SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	28-30
1. Guide des sources sur les monuments aux morts	28
2. Bibliographie sélective	29
IV. DÉMARCHES PÉDAGOGIQUES	31-52
1. Monuments aux morts et pédagogie de projet	31
Fiche méthode n° 1 (collège et lycée) – Décrire un monument aux morts	32
Fiche méthode n° 2 (Collège et lycée) – Questions à se poser pour étudier un monument aux morts	33
Fiche méthode n° 3 (Primaire) – Étudier un monument aux morts	34
2. Exploitation pédagogique à l'école élémentaire : de la nécessité de travailler sur des documents concrets, lisibles par de jeunes élèves	35
A) Le monument aux morts s'inscrit dans les programmes d'histoire du cycle 3	35
B) Un exemple : le monument aux morts de la ville de Gien (8 séances)	35-40
C) Un exemple de projet à mener en CM 2 à partir du monument aux morts de Saint-Jean-de-Braye (5 séances)	41-45
3. Monuments aux morts et violence de masse en troisième	46
4. Étudier les monuments aux morts au lycée	48
A) Dans le cadre de l'enseignement d'exploration « Littérature et société » en seconde	48
B) Les monuments aux morts en classe de première	49

ANCIENS ÉLÈVES

ADAM DE VILLIERS JACQUES
ALGARRON JACQUES LT
ALIBRAN GABRIEL
D'AMADE GERARD LT
AMAND GEORGES CT
ARLABOSSE HENRI
ASSIRE ANTONY
ASSIRE GUY LT
AUBERT ANDRE
AUBRY FRANÇOIS LT
AUCLAIR MAURICE LT
AUGÉ CHARLES
AUGE LUCIEN LT
AUGIER RAYMOND
BADINIER PAUL
BALICHON ANDRE
BARACHET MARC

ANCIENS ÉLÈVES

CHAUMETTE RENE Cth
CHIBRAC EUGENE
CHICOYNEAU DE LAVALETTE DU COËT
LOSQUET JEAN Cth
CIMETIÈRE JACQUES
COCHARD SIMON
COCHET EMILE LT
COLAS DES FRANCS ADRIEN
COLUMEAU MARCEL
CONSTANTIN PIERRE
COQUEBERT DE TOULY HENRI Cth
COQUET MARCEL LT
DE CORLIEU MAURICE LT
DE CORLIEU PAUL
COUTANCEAU MAURICE
COUTURIER JACQUES LT
COVILLE PIERRE Cth
CONVIERTE CONGÈS

Annexe I	53-58
Communes ayant déposé à la préfecture une demande de subvention pour la construction d'un monument aux morts	
Annexe II	59-63
Dossiers sur les monuments aux morts dans les archives communales conservées aux Archives départementales du Loiret	
Annexe III	64
Liste des « Morts pour la France » inscrits sur le monument aux morts de Gien	
Annexe IV	65-68
Discours de Louis Gallouédec, maire de Saint-Jean-de-Braye, à l'occasion de l'inauguration du monument aux morts	
Annexe V	69-71
Photographies complémentaires	

MORTS * 1918

ANCIENS ELÈVES

HURÉ-LEBLANC JEAN
 JACOTTET ROBERT C^{NE}
 JACOUOT ROBERT LT
 JANET HENRI LT
 JANET PIERRE
 JARAY JULES LT
 JEULIN EDOUARD LT
 JOUANNEAU GASTON
 JURANVILLE PIERRE
 LALEU EMILE
 LAMPSTAES LOUIS
 LANE RAYMOND C^{NE}
 LANGUMIER PAUL LT
 LARATTE PIERRE
 LARCHER PIERRE LT
 LATOUR JACQUES
 LAVIGNE MARCEL C^{NE}
 LE BARBIER JOSEPH LT

ANCIENS ELÈVES

PHILIBERT JEAN LT
 PHILIPPART ROGER
 PIERSON VICTOR
 PILON GERMAIN
 PINAULT ANDRÉ
 PIVERT ABEL LT
 POISSON YVES
 POMPON MARIUS
 PORCHON MARCEL
 PORCHON ROBERT LT
 POTIN GASTON C^{NE}
 POULET ROBERT
 POUSSE JACQUES CT
 PROVOST AMÉDÉE
 PUJOLAS RENÉ
 QUINOUENET LOUIS
 RAGUENET DE ST ALBIN RAYMOND C^{NE}
 RASSION GEORGES



Photo 1 : Ousson (Arch. dép. du Loiret, Cliché vue 15028)

COMMUNE DE PATAY

ÉRECTION

d'un

MONUMENT

AUX SOLDATS DE PATAY

Morts pendant la Guerre

Le Maire de Patay a l'honneur d'informer ses concitoyens que, dans sa séance du 2 Mai, le Conseil Municipal a décidé qu'une souscription serait ouverte pour contribuer à l'érection d'un monument pour rappeler et glorifier les noms des soldats de Patay morts pour la défense de la Patrie, et empêcher les barbares de venir jusque dans nos foyers.

Dans ce but, des Conseillers Municipaux et des Anciens Combattants se présenteront dans toutes les maisons pour recueillir les offrandes.

Que chacun donne suivant ses moyens et se montre généreux, de façon que la somme recueillie soit suffisante et que le monument à élever à la mémoire de nos chers morts soit digne d'eux et fasse honneur à notre commune.

Le Maire de Patay,
E. LÉGER.

Orléans - Imp. Louis DESJARDIN

Photo 2 : Patay (Arch. dép. du Loiret, 508 OSUPPL 5M 6)

I. LA CONSTRUCTION DES MONUMENTS AUX MORTS

1 • Pourquoi des monuments aux morts ?

A/ Un conflit sans précédent

La guerre de 14-18, que beaucoup de monuments appellent « la Grande Guerre », apparut très vite à ses contemporains comme un conflit exceptionnel :

- par sa durée : plus de quatre années de conflit, soit approximativement le temps que nos élèves passent à l'école primaire, au collège ou au lycée ;
- par le nombre de pays qu'elle implique : c'est la première des guerres mondiales. Presque toute l'Europe est en guerre et les fronts s'ouvrent en Europe, au Proche-Orient et en Extrême-Orient, sur terre et sur mer. Tous les continents, par le biais notamment des colonies, y participent ;
- par le nombre de morts qu'elle occasionne : sur près de dix millions de morts, au total, la France en compte 1 350 000, hommes jeunes, pour la quasi-totalité de 18 à 40 ans, sa force vive et productrice. Dans le Loiret (voir l'annexe I qui répertorie les 250 communes ayant déposé à la préfecture une demande de subvention pour la construction d'un monument aux morts et dont les archives gardent la trace), c'est en moyenne 4 % de la population des villes et villages qui meurt au combat, ce chiffre pouvant atteindre 9 %, comme c'est le cas pour Teillay-Saint-Benoît, soit 11 hommes jeunes sur 127 habitants, ce qui laisse supposer que pratiquement toutes les familles de ce village ont été directement touchées par la mort d'un parent proche. Comme dans tout le pays, le poids des morts sur les campagnes françaises est particulièrement lourd et on est chaque fois frappé de la longueur des listes de disparus sur les monuments aux morts des petits villages.

À ces morts il faut ajouter les invalides (1 118 000) et les victimes indirectes que sont les veuves (600 000) et les orphelins (760 000).

Au total une saignée démographique et un deuil national sans précédent.

B/ Tenter de donner du sens à la mort et faire son deuil

Dès la fin de la guerre, et même avant, il apparut nécessaire aux survivants, familles endeuillées et anciens combattants, d'honorer ceux qu'une loi du 5 juin 1915 définissait comme « morts pour la France » et dont le sacrifice avait permis la victoire et la survie de la nation.

Le deuil des familles est rendu difficile par l'absence des corps restés sur les champs de bataille, dans les cimetières militaires établis sur les zones de combat. Souci idéologique de ne pas séparer les frères d'armes et obligation sanitaire d'un pays incapable de transporter autant de corps encore trop peu décomposés. Ce n'est que le 31 juillet 1920 qu'une loi suivie d'un décret du 28 septembre 1920 autorise le rapatriement des corps. Celui-ci ne commence qu'à l'été 1922 et ne touchera pas plus de 30 % des combattants.

Ainsi donc un monument, avec un nom gravé, un âge, l'année de la mort permet sans doute aux familles, au delà de l'hommage collectif, de se recueillir et de retrouver les hommes qu'elles ont perdus qui, pour elles, sont d'abord « les maris et les enfants qui dorment loin de nous⁵» (Photo 1).



Photo 1 : (Détail) Ousson (Arch. dép. du Loiret, Cliché vue 15028)

Dans le Loiret, le monument n'est d'ailleurs pas une nouveauté puisqu'on en avait érigé plus d'une centaine pour honorer les morts de la guerre de 1870⁶.

Si la construction de certains monuments est décidée dès 1918, le plus souvent, dans le Loiret comme d'ailleurs dans le reste de la France, la décision intervient en 1920 et en 1921 (voir l'annexe I). C'est l'affaire de presque toutes les communes.

L'initiative part des particuliers et des municipalités qui lancent des souscriptions publiques avec quête dans la rue, de porte en porte, dans les églises, dans les bals, dans les manifestations privées (mariages ou baptêmes). On se reportera à l'appel de Patay à ses habitants (Photo 2) ou au monument de Pressigny-les-Pins qui inscrit dans sa pierre « érigé par souscription publique ».

⁵ Monument aux morts du cimetière d'Ousson-sur-Loire.

⁶ Annie Henwood, « L'hommage aux morts de la guerre de 1870 dans le Loiret » dans Bulletin de la Société archéologique et historique d'Orléans, nouvelle série, tome XX, n° 163, 1^{er} semestre 2010, p. 103-130.

2 • Dans quelles conditions sont-ils érigés ?

Largement tributaires de contraintes réglementaires et matérielles, la forme, l'emplacement et la décoration des monuments reflètent aussi des choix idéologiques et pédagogiques.

A/ UN HOMMAGE COÛTEUX RÉGLEMENTÉ PAR L'ÉTAT

La période durant laquelle se font les constructions est extrêmement difficile car à la récession économique s'ajoute la nécessité de financer la reconstruction de certaines régions dévastées (ce n'est pas le cas du Loiret) et de payer des pensions. En bref, d'aider les vivants.

Malgré ces difficultés, on pense aux morts et on débloque pour eux des sommes élevées. Les budgets sont très variables dans le Loiret et dépendent de l'importance de la population, de la richesse de la commune et de sa volonté politique. Ils vont, en général, de quelques milliers à quelques dizaines de milliers de francs, ou même au-delà. C'est le cas d'Orléans qui fait construire plusieurs monuments. Le premier, appelé aussi « monument de la Victoire » dressé boulevard Alexandre-Martin (mais autrefois boulevard de Verdun), est destiné à célébrer « la gloire des enfants d'Orléans » (Photo 3) ; le second, installé dans le cimetière (Photo 4), évoque « la mémoire des enfants d'Orléans morts pour la France⁷ ». Ces monuments sont faits par la ville. Le troisième, à l'initiative d'un quartier, est situé à St Marceau, le quatrième un monument pour les morts du 131^e régiment d'infanterie (Photo 66) est financé par le Souvenir français, (caserne Coligny, aujourd'hui cité administrative). Le budget prévisionnel de la ville s'élève à 130 000 francs pour le premier monument et à 20 000 pour le second, projets financés pour un tiers par une souscription publique et pour les deux autres tiers par la municipalité. Les sommes sont inhabituelles mais la ville est grande, les disparus nombreux et la construction du monument du boulevard de Verdun s'étire jusqu'en 1929 et coûte finalement 219 000 francs, ce qui constitue un dépassement important du budget initialement prévu. Pour comparer avec aujourd'hui, il faut savoir qu'à l'époque le salaire d'un journalier est compris entre 16 et 24 francs par jour.

Très tôt l'État subventionne et, de ce fait, contrôle cette construction nationale de monuments aux morts. On soulignera que dans une France récemment laïcisée, la première circulaire ministérielle concernant ces monuments (18 avril 1919) stipule que lorsque ceux-ci se trouvent dans un lieu public ils ne peuvent arborer de signes religieux. Les photos de ce dossier prouvent que la circulaire a été généralement respectée ; mais il y a des

exceptions : les monuments de Baccon et de Guigneville portent des croix latines.

Devant l'ampleur du mouvement, l'État participe financièrement à l'effort des communes : la loi du 25 octobre 1919 précise les modalités de l'aide et la loi de finances du 31 juillet 1920 règle les conditions de son attribution. Cette participation est comprise entre 1 % et 15 % du budget prévu.

Cette contribution étatique modeste s'accompagne cependant d'un contrôle important : la circulaire du 31 mai 1921 s'assure de la qualité esthétique des monuments, sous couvert de préserver « la protection de notre patrimoine artistique ». La commission préfectorale qui donne son accord à la construction apparaît en fait assez tatillonne et près d'une fois sur deux, dans le Loiret, fait reprendre un motif décoratif, supprimer une volute, abaisser une hauteur de quelques centimètres sans que l'on soit absolument convaincu du bien-fondé, esthétique ou technique, des modifications demandées. Certains maires protestent d'ailleurs vigoureusement (voir le courrier du maire de Villemoutiers qui décide de passer outre aux recommandations de la commission) (Photo 5).

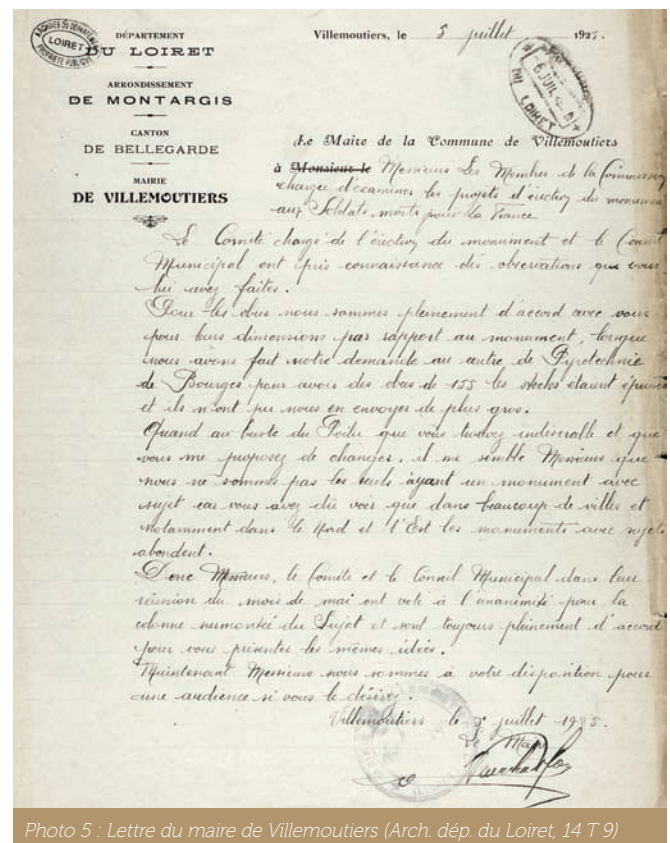


Photo 5 : Lettre du maire de Villemoutiers (Arch. dép. du Loiret, 14 T 9)

En tout cas, cette aide se termine en 1925 puisque la circulaire du 20 octobre 1924 arrête au 31 décembre de l'année les demandes de subvention. C'est donc bien sur la commune et les particuliers que repose l'essentiel de l'effort financier de la construction des monuments aux morts.

⁷ Citations tirées des délibérations du conseil municipal jointes au dossier déposé en préfecture (14 T 7).



Photo 3 : Orléans monument de la Victoire (Cliché Sylvain Négrier)



Photo 4 : Orléans monument du cimetière (Chiché Sylvain Négrier)



Photo 66 : Orléans, cité Coligny, monument du 131^e d'infanterie (Cliché Sylvain Négrier)

B/ DES CONTRAINTES MATÉRIELLES

Les monuments aux morts de la Grande Guerre, qui présentent, si on les examine attentivement, une réelle diversité, sont rarement d'une très grande originalité. Dans le Loiret, les formes qu'ils revêtent le plus fréquemment peuvent se réduire à deux ou trois types principaux, ce qu'expliquent pour une bonne part les conditions de leur érection. Le ministre de l'Intérieur les résume dans la lettre circulaire n° 113 qu'il adresse aux préfets le 12 juillet 1920 : (...) ou bien le monument consiste en une construction de type courant (pyramide, colonne, stèle) susceptible d'être élevée par n'importe quel entrepreneur ; ou bien la municipalité a décidé d'ouvrir un concours entre artistes en fournissant ou non le sujet à traiter ; ou bien enfin le Conseil municipal a arrêté son choix sur un type déterminé de monument dont certains industriels spécialistes se sont assuré légalement le monopole de fabrication ou possèdent ce monopole en fait.

Le budget dont disposaient les communes rurales les condamnait généralement à choisir entre la première et la troisième solution. Faisant de nécessité vertu, elles ont souvent opté pour la simplicité et préféré la rigueur des formes géométriques à l'esthétique parfois sujette à controverse de la statuaire d'après-guerre. Parmi la production de cette dernière, le poilu tient assurément la première place, surtout s'il s'agit d'une fabrication en série, comme celle que proposent les « Grands ateliers Jeanne d'Arc » d'Orléans (Photo 6).

GRANDS ATELIERS JEANNE D'ARC

Marcel MARRON, Éditeur-Statuaire, ORLÉANS



MONUMENTS COMMÉMORATIFS

MM.

Faire choix d'un monument commémoratif qui remplisse absolument toutes les conditions désirables n'est pas précisément chose facile. C'est pour vous y aider que nous vous soumettons ce petit fascicule, forcément très incomplet et très imparfait.

Vous y trouverez un simple aperçu de nos monuments, statues et bas-reliefs commémoratifs, pour la plupart œuvres nouvelles d'un artiste réputé, **Charles DESVERGNES**, Statuaire, Grand Prix de Rome, ardent patriote qui sait remarquablement, selon le mot d'un critique, « donner à ses groupes et à ses statues cette haute valeur de conviction et d'enthousiasme qui les font vivre et les imposent à l'admiration et au souvenir ».

Mais ce minuscule album ne vous suffira sans doute pas. Demandez-nous donc de suite nos grands catalogues illustrés et nos prix-courants que nous envoyons gratis et franco. Ainsi vous pourrez faire une utile et probante comparaison entre nos réelles éditions d'art et les sujets qui vous sont ordinairement proposés.

Nous sommes à votre entière disposition pour vous documenter plus complètement, en vous fournissant toutes références et garanties.

MARCEL MARRON

D. 38 — L'HÉROÏQUE POILU DE FRANCE
par Ch. DESVERGNES, Statuaire
Grand Prix de Rome
Existe en 1 m. 10 et 2 m. 20

Photo 6 : Archives municipales de Gien (Arch. dép. du Loiret, 9 PH 2673)

C/ DES INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

Quel que soit le rôle joué par les parents des victimes ou les comités auxquels participent familles et élus, c'est, en dernier ressort, aux municipalités qu'il revient d'arrêter les grandes décisions. Le fait qu'elles choisissent généralement d'ériger le monument commémoratif dans un espace ouvert montre que, par-delà les différences politiques, les intentions pédagogiques ont prévalu. Le monument doit être bien visible, « placé tous les jours sous les yeux de tous », comme le dit le maire de Saint-Jean-de-Braye, qui parle, dans son discours d'inauguration, d'un « enseignement à l'avenir » (Annexe IV).

Douloureusement éprouvées, mais fières de leurs héros, les populations offrent le sacrifice de leurs morts en exemple à leurs contemporains et aux générations futures. Rendre hommage à « ceux qui », comme le rappelle la dédicace du monument de Cepoy, « sont morts pour nous », c'est tout à la fois acquitter une dette de reconnaissance, exprimer une volonté collective de se souvenir, et dire qu'il faut se montrer digne du courage des disparus (Photo 7).

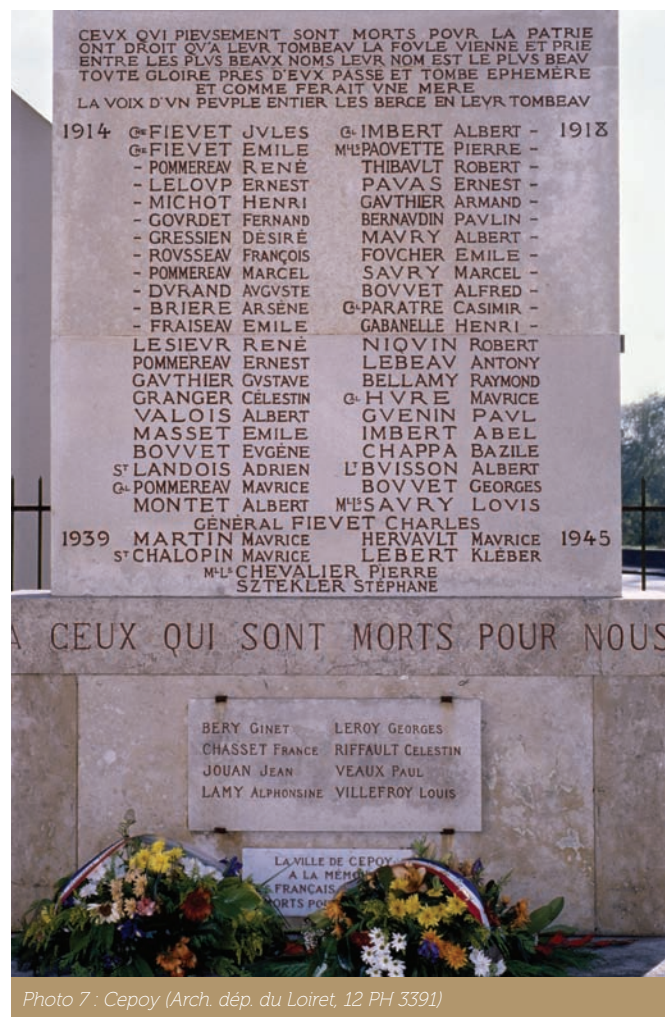


Photo 7 : Cepoy (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3391)

Le monument aux morts est une leçon de morale et d'instruction civique. Rien d'étonnant, donc, à ce que plusieurs communes aient décidé de l'élever près de l'école, choix qui peut d'ailleurs traduire des préférences politiques.

D/ DES CHOIX IDÉOLOGIQUES

Quinze ans après la loi de séparation des Églises et de l'État (décembre 1905), même si beaucoup considèrent que le sacrifice des soldats morts pour la France invite à dépasser les vieilles divisions, le clivage entre gauche laïque et droite cléricale reste une des données fondamentales de la vie politique. Aussi le choix de l'emplacement du monument et des symboles qui lui sont associés est-il assez souvent connoté.

On ne saurait établir une parfaite concordance entre les orientations politiques des communes et l'emplacement retenu, mais les municipalités de gauche marquent généralement leur préférence pour la proximité de l'école et de la mairie, celles de droite pour le voisinage de l'église ou du cimetière. La question peut donner lieu à d'assez vifs débats, et le choix des élus être contesté par une partie de la population, comme à Chécy, où 296 pétitionnaires voudraient que le conseil municipal revienne sur sa décision d'implanter le monument dans le cimetière. Il n'est pas rare, cependant, que la topographie du village favorise le consensus (lequel n'a d'ailleurs pas toujours besoin de cette contrainte pour s'imposer). Ériger le monument aux morts près de la mairie et de l'école des garçons, revient à le construire à l'ombre du presbytère et non loin de l'église. Les symboles qui ornent le monument peuvent également

traduire des partis pris idéologiques. Souvent utilisée dans les cimetières, comme le permet la loi du 9 décembre 1905, la croix latine, que portent aussi certains monuments édifiés sur des places publiques, ne saurait être considérée comme un emblème républicain... d'autant que la croix de guerre offre la possibilité d'une solution plus consensuelle. Les drapeaux sont souvent associés à la symbolique de la droite, alors que palmes, couronnes de laurier et urnes funéraires n'ont pas de signification politique particulière.

De même, les dédicaces sont plus ou moins connotées. La formule à ses enfants morts pour la France est la plus souvent utilisée, mais on remplace parfois « la France » par « la Patrie », concept qu'Alexandre Niess⁸ considère comme « très lié aux idées de droite ». Cet auteur rappelle cependant que les vers fameux de Victor Hugo (« Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie / Ont droit qu'à leur tombeau la foule vienne et prie ») ont tendance à indiquer que la commune est très attachée aux valeurs républicaines, comme à Cepoy (*Photo 8*). C'est dire que l'épigraphie est à manier avec précaution. Certains mots n'appartiennent à aucun parti... Il semble prudent de confronter les inscriptions aux ornements symboliques pour en vérifier la portée ou en reconnaître le caractère polysémique.

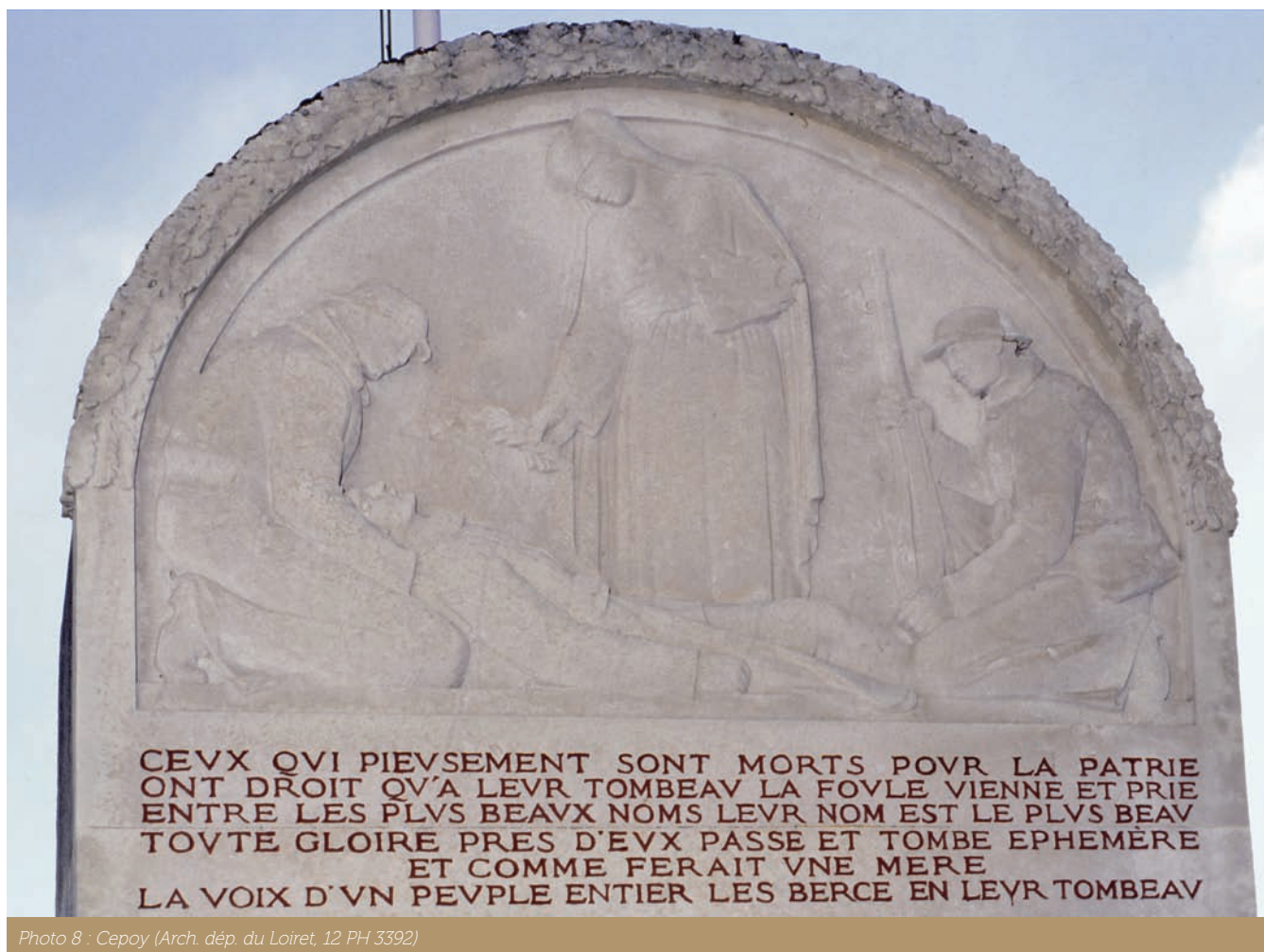


Photo 8 : Cepoy (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3392)

⁸ Alexandre Niess, « Monuments aux morts et politique : l'exemple marnais », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 212, octobre-décembre 2003.

II. TYPOLOGIE DES MONUMENTS AUX MORTS

1 • L'emplacement

Le monument aux morts, qui a vocation pédagogique, est souvent situé sur la place centrale de la commune : face à la mairie et à l'école (Villemoutiers, *Photo 9*, et Saint-Maurice-sur-Fessard, *Photo 10*), afin que les jeunes générations puissent s'inspirer de l'exemple de leurs aînés, ou près de l'église (Villamblain, *Photo 11*). Il peut aussi se trouver le long d'une route (Montcresson, *Photo 12*), à un carrefour (Beaune-la-Rolande, *Photo 13*), devant le cimetière (Tigy, *Photo 14*), ou à l'intérieur de celui-ci (Nesploy, *Photo 15*).



Photo 9 : Villemoutiers (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3436)



Photo 10 : St Maurice-sur-Fessard (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3425)



Photo 11 : Villamblain (Arch. dép. du Loiret, Cliché vue 18898)



Photo 12 : Montcresson (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3727)



Photo 13 : Beune-la-Rolande (Cliché Christiane Lucotte)



Photo 14 : Tigy (Cliché Christiane Lucotte)



Photo 15 : Nesploy (Arch. dép. du Loiret, 12PH 3244)

Mais l'hommage est rarement unique. Il s'accompagne souvent d'une plaque dans l'église, décorée alors de symboles religieux comme des anges ou des croix (Semoy, *Photo 16*), ou d'un autre monument dans le cimetière (Ousson). Dans ce cas, il est alors assimilé à un monument funéraire et peut s'orner d'une croix. Parfois aussi une plaque est placée dans la mairie (Bellegarde, *Photo 17*).



Photo 16 : Semoy (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3029)



Photo 17 : Bellegarde (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3314)

Il peut aussi être associé à un monument privé : dans certaines usines, pour rappeler le souvenir des ouvriers tombés au combat (comme celui de la manufacture des émaux de Briare qu'on peut toujours voir dans l'enceinte du musée de la mosaïque et des émaux), ou dans certains établissements d'enseignement (lycée Pothier à Orléans, *Photo 18*) où figurent les noms des personnels et des élèves morts lors du conflit.



Photo 18 : Orléans Lycée Pothier (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3899)

Plus tard, après la Seconde Guerre mondiale, il arrive, à Beaugency par exemple, qu'on banalise un grand espace appelé champ du souvenir, ou qu'on construise un nouveau monument rappelant les deux guerres (Gien, *Photo 19*).



Photo 19 : Gien (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3597)

Le monument s'inscrit dans un espace sacralisé, précisément délimité par des grilles (Ouzouer-les-Champs, *Photo 20*), des chaînes soutenues par des piquets (Rebréchien) ou par quatre obus (Pannecières, *Photo 21*). Ces obus enchaînés pourraient alors avoir un sens pacifiste. L'entourage n'est pas toujours réalisé en même temps que le monument, il est parfois réalisé quelques années plus tard (Tigy).



Photo 20 : Ouzouer-des-Champs (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3736)

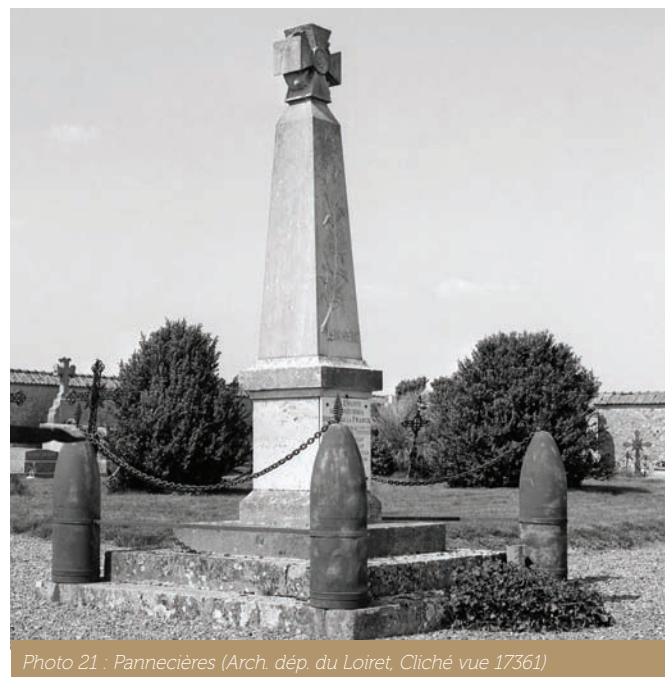


Photo 21 : Pannecières (Arch. dép. du Loiret, Cliché vue 17361)

2 • La forme

Elle varie en fonction de nombreux paramètres : le budget de la commune, les goûts de la municipalité, les propositions des artisans locaux, ou les photographies de catalogue qu'envoient des sociétés très vite reconverties dans ce nouveau marché. Dans le Loiret, contrairement à ce qu'on observe dans certains autres départements, le monument aux morts reste sobre et s'orne assez peu souvent de statues.

Des obélisques, surtout, et des colonnes

Les formes les plus répandues sont sans doute l'obélisque (Guilly, *Photo 22*), souvent appelée improprement pyramide dans les sources, et la colonne (Ladon, *Photo 23*), avec des variations multiples (obélisque à sommet plat à Batilly en Gâtinais, *Photo 24*), coiffé d'une croix de guerre à Pannecières ou d'un obus (à Auvilliers-en-Gâtinais, *Photo 25*). Mais on a aussi des stèles (Quiers-sur-Bezone, *Photo 26*), plus rarement des petits temples (Combreux, *Photo 27*), une lanterne des morts à Isdes (*Photo 28*), des arcades gothiques à Ferrières (*Photo 29*).



Photo 22 : Guilly (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3881)



Photo 23 : Ladon (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3352)



Photo 24 : Batilly-en-Gâtinais (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 1474)



Photo 25 : Auville-en-Gâtinais
(Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3320)



Photo 26 : Quiers-sur-Bezonde
(Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3309)



Photo 27 : Combreux
(Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3096)



Photo 28 : Isdes (Cliché Christiane Lucotte)



Photo 29 : Ferrières-en-Gâtinais (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3829)

Le poilu au cœur de la statuaire

Seules quelques municipalités (généralement les plus riches) choisissent des statues. Le cas le plus fréquent est la statue du poilu : poilu combattant (la grenade à la main, comme à Beaune-la-Rolande, *Photo 30*) ou héroïque (brandissant des palmes, comme à Boiscommun, *Photo 31*).



Photo 30 : Beaune-la-Rolande (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 1483)

Citons aussi l'atypique monument de Dammarie-sur-Loing présentant un poilu qui émerge d'une sorte de tour crénelée (*Photo 32*). Parfois intégré à un groupe sculpté, couronné par une allégorie de la France (Gien) ou une Victoire ailée (Orléans, boulevard Alexandre-Martin), le poilu peut être symbolisé par un héros nu (idem). Il apparaît aussi sous la forme d'un gisant au cimetière d'Orléans. Il peut n'être pas représenté, mais simplement suggéré par la présence du casque Adrian, l'un des signes les plus distinctifs de l'équipement du soldat français.



Photo 32 : Dammarie-sur-Loing (Arch. dép. du Loiret, 8 PH 3676)

À Auxe (*Photo 33*), un couple de paysans s'incline devant ce casque, qui orne également le monument de Rozoy-le-Vieil (*Photo 34*), et quelques autres. À Saint-Ay (*Photo 35*), un enfant dépose une gerbe de fleurs sous la liste des morts et devant un casque. À Puisseaux (*Photo 36*), cependant, une allégorie de la France inscrit les noms des victimes tombées au champ d'honneur sans qu'il y ait casque ou statue de poilu.



Photo 31 : Boiscommun (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3274)



Photo 33 : Auxe (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 1956)



Photo 34 : Rozoy-le-Vieil, casque Adrian (Arch. dép. du Loiret, Cliché vue 15240)



Photo 35 : Saint-Ay (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 1380)



Photo 36 : Puisseaux (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 2811)

Parmi les statuaires parisiens auxquels certaines municipalités font appel, Camille Lefèvre (monument de Saint-Ay), Yves Le Meur (monument d'Auxy), Charles Desvergnès (monuments de Gien, Puisseaux et Beaune-la-Rolande), Charles Malfray (monuments d'Orléans, de Pithiviers et de Patay), les deux derniers étant des enfants du pays. Charles Desvergnès (Photo 37), premier grand prix de Rome en 1889 et spécialiste des sujets allégoriques, est né à Bellegarde en 1860. Charles Malfray, ancien combattant de Verdun plusieurs fois gazé, est né à Orléans en 1887. Il a obtenu le prix de Rome et le prix Blumenthal en 1920, mais son œuvre s'est longtemps heurtée à l'incompréhension du public.

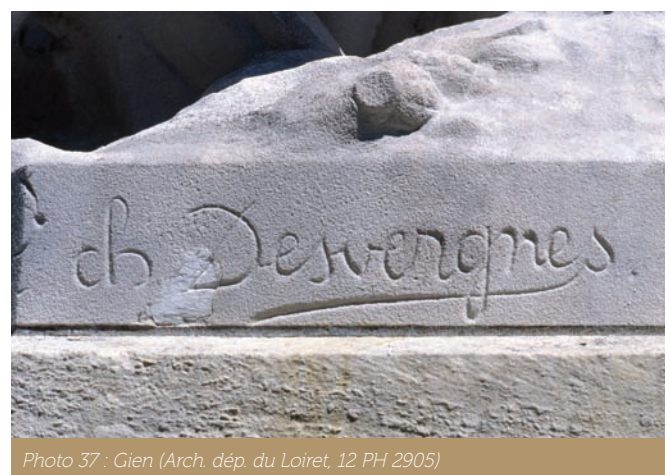


Photo 37 : Gien (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 2905)

3 • Les attributs et symboles

Rarement choisis au hasard, ils figurent le plus souvent dans le devis descriptif. Parfois même, le maire en dégage la signification le jour de l'inauguration. Ils appartiennent pour la plupart à trois grandes familles :

- celle des décorations et attributs militaires, armes et munitions : croix de guerre (La Bussière, *Photo 38*, et Auvilliers-en-Gâtinais), casque et épée(s) (Rozoy-le-Vieil), obus (Auvilliers) ;



Photo 38 : La Bussière (Arch. dép. du Loiret, 8 PH 3670)

- celle des symboles liés au courage, au sacrifice et à la victoire : palmes (Auvilliers, Rouvray-Sainte-Croix, Montargis, *Photo 39*, Chevilly), couronne de lauriers (Auvilliers, Montargis) ;
- celle des symboles associés au deuil, à la mort et à la résurrection, à l'immortalité : urne funéraire (Montargis), croix latine (Chevilly, *Photo 40*) et, dans une certaine mesure, en raison de sa forme circulaire, la couronne de lauriers mentionnée plus haut.

On peut y ajouter, sans pour autant prétendre à l'exhaustivité, le coq gaulois, symbole de fierté nationale, qui s'installe parfois au sommet des pyramides et des colonnes (Chevilly, *Photo 41*).

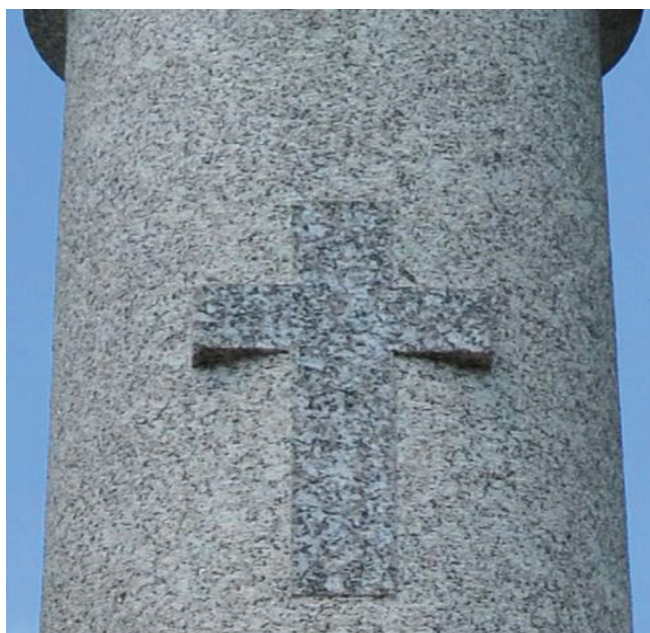


Photo 40 : Chevilly, croix (Cliché Christiane Lucotte)



Photo 41 : Chevilly, coq (Cliché Christiane Lucotte)



Photo 39 : Montargis (Cliché Frédéric Pige)

4 • Les inscriptions

Sur chaque monument est gravée la liste des victimes, précédée d'une dédicace et parfois accompagnée d'une citation ou d'un appel à la mémoire et à la reconnaissance des vivants.

• Dédicaces

Il est vain de vouloir rendre compte de manière exhaustive des différentes formes que peut revêtir une dédicace. On peut, en s'appuyant sur l'ensemble des photographies, distinguer trois types principaux.

Le plus répandu se présente ainsi :

dédicataires	dédicant	caractérisation des dédicataires
<i>Aux enfants de...</i>	nom de la localité, parfois précédé des mots <i>la commune de</i>	<i>...morts pour la France</i> <i>...morts pour la Patrie</i>

Mais le dédicant peut précéder les dédicataires :

dédicant	dédicataires
nom de la localité, parfois précédé des mots <i>la commune de</i> ou <i>la ville de</i>	<i>... à ses enfants morts pour la France</i> <i>... à ses enfants morts pour la Patrie</i> <i>... à ses enfants</i> <i>... à ses héros</i>

Le dédicant peut aussi ne pas apparaître ou n'apparaître qu'implicitement, à travers le pronom nous ou l'adjectif possessif nos :

dédicataires seuls
<ul style="list-style-type: none"> sans dédicant implicite : <i>Aux soldats morts pour la France</i> <i>Aux victimes de la guerre</i> avec dédicant implicite : <i>À ceux qui sont morts pour nous</i> <i>À nos enfants morts pour la Patrie</i> <i>À nos héros morts pour la France</i>

• Dénomination de la guerre

La mention « Guerre 1914-1918 » est la plus fréquente (Breteau, *Photo 42*), mais certaines communes ont considéré que c'était le traité de paix et non l'armistice qui y avait mis fin. Elles ont alors fait graver la mention « Guerre 1914-1919 » (Labrosse, *Photo 43*). La sanglante réalité de la Première Guerre mondiale s'est imposée avec une telle force qu'il a parfois paru inutile de la nommer (Huêtre, *Photo 44*). Ou bien l'ampleur et le caractère meurtrier du conflit ont imposé l'appellation « Grande Guerre » (Boismorand, *Photo 45*). Il arrive aussi que les

grandes batailles, les principaux théâtres des opérations soient rappelés, comme à Courtenay, dont le monument mentionne en outre l'une des principales conséquences territoriales du conflit aux yeux de nos compatriotes, le « retour de l'Alsace-Lorraine à la France » (*Photo 46*).



Photo 42 : Breteau (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3641)



Photo 43 : Labrosse (Arch. dép. du Loiret, 8 PH 4028)



Photo 44 : Huêtre (Arch. dép. du Loiret, 8 PH 3926)



Photo 45 : Boismorand (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3878)



Photo 46 : Courtenay (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3782)

• **Nécrologe**

La liste des soldats morts pour la France, dont la lecture sera un des moments les plus émouvants des cérémonies commémoratives, peut prendre plusieurs formes. Les municipalités de Huêtre et de Trinay (Photo 47) ont choisi de souligner la jeunesse des victimes en gravant l'âge de chacune d'elles dans le marbre. À Labrosse, on a voulu indiquer le jour de leur mort. Le plus souvent, on a choisi de regrouper les noms par année de décès, mais, à Lion-en-Beauce, on a préféré l'ordre alphabétique. À Breteau, le régiment a été précisé, mais aussi le grade, ce qui est assez rare, car on considère généralement que la mort efface les distinctions militaires. Exceptionnellement, comme à Nancray-sur-Rimarde, ont été ajoutés les noms des hommes décédés après la fin de la guerre des suites de leurs blessures, à moins qu'une date de décès postérieure à 1918 suffise à indiquer ce cas de figure, comme à Malesherbes.

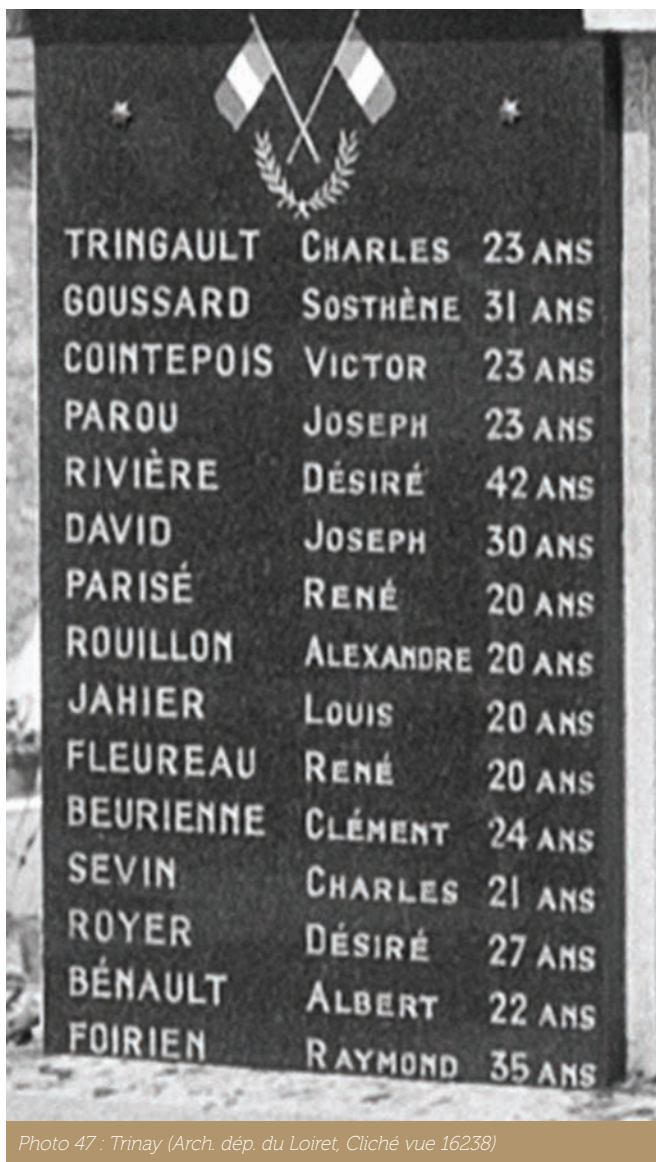


Photo 47 : Trinay (Arch. dép. du Loiret, Cliché vue 16238)

• **Glorification des victimes et patriotisme républicain**

À la dédicace et au nécrologe s'ajoutent parfois d'autres mentions, pour célébrer le courage des disparus – « Ils ne passeront pas ! » (Neuville-aux-Bois, Photo 48) – et leur rendre hommage – « gloire, honneur, reconnaissance » (Villamblain, Photo 49). Les vers fameux que Victor Hugo dédie à « ceux qui pieusement sont morts pour la patrie » (Cepoy) ont le même sens. Nul n'oublie d'ailleurs que leur auteur a fait figure de poète officiel de la République. Le monument de Courtenay, qui porte deux vers du grand auteur (« Gloire à notre France éternelle / Gloire à ceux qui sont morts pour Elle »), offre un bel exemple de patriotisme républicain. On a recouru aux propos de deux présidents de la République pour exalter la grandeur de la France et affirmer son bon droit : ceux de Raymond Poincaré (Photo 50), qui déclare en août 1914 que notre pays « représente une fois de plus devant l'Univers, la Liberté, la Justice et la Raison » ; ceux de Paul Deschanel (Photo 51), qui voit dans la victoire « l'apaisement de la conscience humaine et le présage d'un ordre plus haut ».



Photo 48 : Neuville-aux-Bois (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3181)

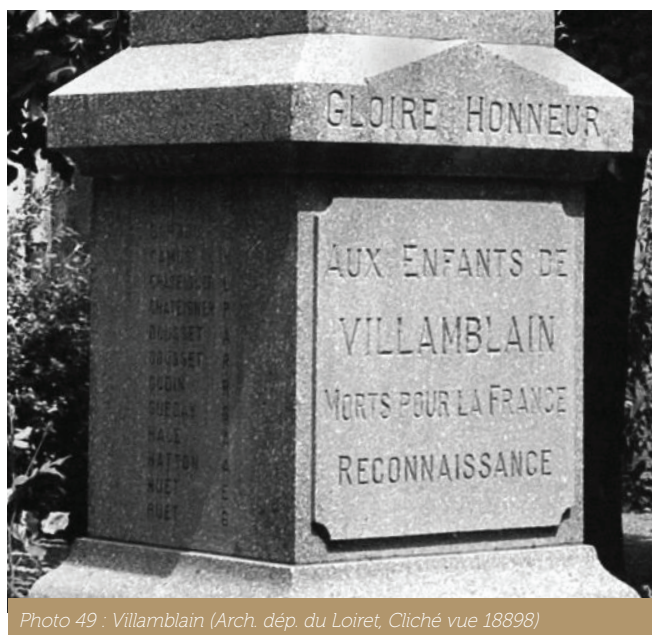


Photo 49 : Villamblain (Arch. dép. du Loiret, Cliché vue 18898)

L'AGRESSION ALLEMANDE

DANS LA GUERRE QUI S'ENGAGE LA FRANCE
AURA POUR ELLE LE DROIT.....

ELLE REPRESENTE UNE FOIS DE PLUS DEVANT
L'UNIVERS LA LIBERTE LA JUSTICE ET LA
RAISON.

R. Poincaré - Août 1914

Photo 50 : Courtenay (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3779)

LA PAIX

COMBATTANTS SUBLIMES LE RETOUR DE NOS
FRERES EXILÉS N'EST PAS SEULEMENT LA
REVANCHE NATIONALE C'EST L'APAISEMENT DE
LA CONSCIENCE HUMAINE ET LE PRESAGE D'UN
ORDRE PLUS HAUT.

P. Deschanel

Photo 51 : Courtenay (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3780)

• **Mention d'autres conflits**

Plusieurs monuments associent les victimes de la guerre de 1870-71 à celles de 1914-18 (Noyers, *Photo 52*). De même, les noms des morts de la Seconde Guerre mondiale ont souvent été ajoutés à ceux des victimes de la Première (Cepoy, Thou, *Photo 53*, Labrosse, Noyers, Varennes, *Photo 54*). La distinction est parfois faite, pour 1939-45, entre victimes militaires et victimes civiles (Ouzouer-sur-Trézée, *Photo 55*, Saint-Père-sur-Loire). Le monument de Beaugency mentionne les « déportés du travail » (*Photo 56*). Il rend aussi hommage aux Français d'outre-mer morts pour la patrie, tandis que certains monuments portent les noms des soldats français morts au cours des conflits de décolonisation (Varennes, Breteau, Ouzouer-sur-Trézée). Dans ce cas, on préfère simplement indiquer le pays où le soldat est mort.



Photo 52 : Noyers (Arch. dép. du Loiret, 12PH 3463)



Photo 53 : Thou (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3896)



Photo 54 : Varennes (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3740)



Photo 55 : Ouzouer-sur-Trézée (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3654)



Photo 56 : Beaugency (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 1014)

III. SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

1 • Guide des sources sur les monuments aux morts

Les sources de l'histoire des monuments aux morts sont relativement peu nombreuses. On les trouve pour l'essentiel soit dans les fonds communaux, soit dans les fonds de la préfecture du Loiret. Il existe cependant des sources complémentaires (presse, iconographie...) qui peuvent se révéler précieuses.

A/ FONDS COMMUNAUX

Les archives des communes sont le plus souvent conservées en mairie. Toutefois les communes importantes ont un service d'archives (Orléans, Montargis, Pithiviers, Gien, Meung-sur-Loire, Chécy, Ingré). Les communes de moins de 2 000 habitants ont, en principe, déposé leurs archives aux Archives départementales (site des Archives historiques et généalogiques : 6 rue d'Illyers, Orléans).

Dans les fonds communaux se trouvent :

- les **délibérations** du conseil municipal décidant d'ériger un monument : essentielles, mais peu détaillées, car elles ne rendent pas compte des débats éventuels (série D).
- le **dossier du monument** : il comporte le plus souvent devis, plan, correspondance, factures (série M).
- des pièces relatives à l'**inauguration** et aux **cérémonies commémoratives** (série I).

Attention, rares sont les communes qui ont conservé l'ensemble de ces documents ; parfois, il n'existe plus que les délibérations. L'**annexe II** du présent dossier recense les cotes des fonds communaux conservés aux Archives départementales qui concernent les monuments aux morts. Ce relevé a été établi à partir des instruments de recherche disponibles à ce jour et ne tient pas compte d'autres sources éventuellement disponibles.

B/ FONDS DÉPARTEMENTAUX

Ils sont déposés aux Archives départementales du Loiret (site des Archives modernes et contemporaines : 131 rue du Faubourg Bannier, Orléans). La préfecture y a versé les dossiers générés par la participation financière de l'État à l'érection des monuments :

- 14 T 1-2 : **règlementation** concernant les monuments commémoratifs (1919-1925) et **états récapitulatifs** par commune : tableaux avec nombre de morts pour la patrie, montant des crédits communaux, date du décret autorisant le monument, montant de la subvention demandée et proposition du préfet.
 - 14 T 3-9 : **dossier particulier** des communes subventionnées (soit 266) classées par ordre alphabétique. D'importance inégale, ils comportent des informations sur l'emplacement du monument, sa nature, son type, son coût, sa conformité, voire sur un conflit local.
 - 124 W 22034 : procès-verbaux des commissions chargées de l'examen des **projets de monuments** (1920) où sont portées les modifications demandées aux communes.
- On peut compléter la recherche en consultant :
- 286 W 65097 : **recensements** des monuments commémoratifs du département (1968-1971).

C/ SOURCES COMPLÉMENTAIRES

Les soldats morts pour la France dont les noms sont inscrits sur les monuments aux morts peuvent généralement être retrouvés dans les **registres matricules**. Ils sont disponibles sur le site des Archives modernes et contemporaines et ont été microfilmés tant pour la subdivision d'Orléans que pour celle de Montargis.

La **presse locale** rend compte des inaugurations et des cérémonies commémoratives. Les recherches doivent être menées, selon la localité, dans L'Avenir républicain, Le Gâtinais, L'Indépendant de Gien, Le Journal du Loiret, Le Progrès du Loiret, Le Républicain orléanais et du Centre (microfilmés).

Les **collections iconographiques** (cartes postales anciennes et clichés-vues du XX^e siècle, classés par communes) donnent une image des monuments à différentes époques ; les couronnes qui les recouvrent révèlent l'attention dont ils sont l'objet entre les deux guerres ; certaines cartes perpétuent le souvenir des cérémonies qui s'y sont déroulées.

2 • Bibliographie sélective

La synthèse la plus récente sur les monuments aux morts est : Franck DAVID, *Comprendre le monument aux morts. Lieu du souvenir, lieu de mémoire, lieu d'histoire*, Ministère de la Défense/Codex, 2013, 130 pages.

Elle contient une riche bibliographie reprise sur le site de l'université de Lille 3 :

<http://monumentsmorts.univ-lille3.fr/blog/actualite/279/bibliographie-sur-les-monuments-aux-morts/>

Cette bibliographie en ligne devrait être régulièrement mise à jour. Ce site présente aussi les publications récentes et plus généralement l'actualité de la recherche historique autour de la Première Guerre mondiale.

Sur les aspects pédagogiques de l'histoire de la Première Guerre mondiale, avec notamment des contributions qui concernent directement les monuments aux morts :

14-18 : *quel centenaire dans nos classes ?*, hors-série numérique n° 34 des *Cahiers pédagogiques*, février 2014. **(disponible à la vente en ligne)**

À titre indicatif, sont présentées ci-après des références bibliographiques utiles.

A/ GÉNÉRALITÉS :

Stéphane AUDOIN-ROUZEAU et Annette BECKER, *14-18, retrouver la guerre*, Gallimard, 2000, 272 pages.

Annette BECKER, *Les monuments aux morts, patrimoine et mémoire de la Grande Guerre*, éditions Errance, 1988, 158 pages.

Jacques BOUILLON et Michel PETZOLD, *Mémoire figée, mémoire vivante, les monuments aux morts*, Ministère de la Défense, secrétariat d'État aux Anciens combattants, Citedis, 1999, 160 pages.

June HARGROVE, « Souviens-toi », dans *Monuments historiques*, n° 124 (L'architecture et la mort), décembre 1982-janvier 1983, p. 59-65.

La Mémoire des guerres, Textes et documents pour la classe, n°877, 1^{er} juin 2004.

Antoine PROST, *Les Anciens Combattants et la société française, 1914-1939*, Presses de la fondation des sciences politiques, 1977, t. III, p. 35-62.

Antoine PROST, « Les monuments aux morts », dans *Les lieux de mémoire*, sous la direction de P. Nora, Gallimard, 1984, t. I, p. 195-225.

Antoine PROST, *La Grande Guerre expliquée à mon petit-fils*. Paris, Seuil, 2005.

B/ OUVRAGES PARTICULIERS :

Il n'existe pas d'ouvrage traitant des monuments aux morts du Loiret, mais les monographies communales évoquent souvent ce sujet.

On trouve parfois des articles dans les bulletins municipaux (exemple : celui de Puiseaux, de février 2003).

Les cartophiles du Loiret s'intéressent aux monuments (exemple : « Le monument aux morts de Sully-sur-Loire », dans *Le Carto*, n° 82, décembre 2002).

Les bulletins des sociétés savantes abordent parfois le thème, exemples :

Éric MILLET, « Le monument aux morts d'Isdes (Loiret) par Narcisse Désiré Coulon (1854-1930), le tuilier patriote dans *Bulletin hors-série du Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne*, 2013

Jean RAVOYARD, « Les 80 ans du monument de Saint-Brisson-sur-Loire » dans *Bulletin de la Société historique et archéologique du Giennois*, n° 40, avril 2003

C/ CHOIX POUR LES PRIMAIRES :

Des albums autour de la Première Guerre mondiale :

- PEF, *Zappe la guerre*, Rue du monde, 1998.

Exemple d'exploitation :

http://educalire.fr/fiches_pedagogiques/zappe-la-guerre/rallye.pdf

- Yves Pinguilly, *Rendez-vous au Chemin des Dames*. Avril 1917, Oskar éditeur, Histoire et société, 2013.

Dossier pédagogique :

<http://www.oskareditions.com/PDF/298.pdf>

- Dorothee Piatek, *L'horizon bleu*, Petit à Petit, 2002.

Exemple d'exploitation :

http://circo-vire.etab.ac-caen.fr/IMG/pdf/cycle_3.pdf

- Fabian Grégoire, *Lulu et la Grande Guerre*, L'école des loisirs, 2005.

- Michael Morpurgo, *La trêve de Noël*, Gallimard Jeunesse, 2005.

- Didier Daeninckx et Pef, *Maudite soit la guerre*, Rue du monde, 2014.

- des documents audio

Trente chroniques d'Antoine Prost en août 2013 sur France Inter : « *Si nous vivions en 1913* »

<http://www.franceinter.fr/emission-si-nous-vivions-en-1913>

- des extraits de lettres de poilus

Jean-Pierre Guénot et Yves Laplume (dir.), *Paroles de poilus, Lettres et carnets du front 1914-1918*, Libro, 2013 (pour la dernière édition).

D/ Ressources en ligne :

- Le site de référence sur les monuments aux morts est celui du laboratoire IRHiS de l'université de Lille 3 :

<http://monumentsmorts.univ-lille3.fr/>

- Il existe un site Internet amateur spécifiquement consacré aux monuments aux morts du Loiret :

<http://monument.pagesperso-orange.fr/>

- On rappellera également l'existence du site **Mémoire des hommes** qui recense tous les soldats morts pour la France et fournit pour chacun une fiche rappelant son état civil, son affectation et les circonstances de sa mort.

- Le site *monumentsauxmorts.fr* se consacre aux monuments sculptés et propose pour chacun une fiche très utile :

<http://www.monumentsauxmorts.fr/index.html>

Les monuments du Loiret sont regroupés sur cette page :

http://www.monumentsauxmorts.fr/crbst_366.html

- Dérivé d'un site de généalogie, *memorial-genweb.org* fournit des données tant sur les monuments aux morts que sur les soldats présents sur les nécrologes.

<http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/>

- Des sites proposent uniquement des photos de monuments, sans véritable contextualisation. En voici une sélection :

Le site *Queutchny1418* :

<http://queutchny1418.canalblog.com/>

Les photos des monuments du Loiret sont visibles à cette adresse :

http://queutchny1418.canalblog.com/archives/45_loiret/index.html

Le site *monuments.piwigo.com* :

<http://monuments.piwigo.com/>

Les photos des monuments du Loiret sont visibles à cette adresse :

http://monuments.piwigo.com/index?/category/41-45_loiret

Le site *monumentsmorts.canalblog.com*

<http://monumentsmorts.canalblog.com/>

Les photos des monuments du Loiret sont visibles à cette adresse :

http://monumentsmorts.canalblog.com/archives/45_loiret/index.html

IV. DÉMARCHES PÉDAGOGIQUES

1 • Monuments aux morts et pédagogie de projet

Comme il l'a été rappelé ci-dessus dans la mise au point historique, les monuments aux morts ont été conçus à la fois dans une perspective mémorielle mais également dans un esprit pédagogique. L'occupation de l'espace public leur confère la valeur d'un exposé, dans les deux acceptions du terme : ils sont à la fois un récit de la guerre et des douleurs qu'elle engendre et un exercice didactique, l'un et l'autre variant au gré des aspirations des concepteurs.

Cependant ce n'est pas le seul élément qui rend particulièrement féconde leur étude par les élèves. Présents dans chaque commune, ou peu s'en faut, ils constituent des objets de médiation idéaux pour inscrire l'histoire locale dans l'histoire globale. Corollairement, leur proximité est une invitation à les découvrir in situ à l'occasion d'une sortie mobilisant peu de moyens humains, matériels et financiers. En outre, leurs formes et leurs ornements les relient directement à l'histoire des arts, désormais transversale dans les programmes. Enfin, la présence des noms des soldats tués au combat donne chair à la mort de masse engendrée par la guerre, d'autant que le site **Mémoire des hommes** permet d'obtenir facilement quelques renseignements personnels sur eux. La valeur heuristique de ces monuments ouvre ainsi la voie à des exploitations pédagogiques qui n'auront pour limites que l'imagination des enseignants. Voici néanmoins quelques pistes possibles pour un projet en classe :

- sortie avec les élèves pour observer un monument et en tirer des idées pour le cours sur la Première Guerre mondiale (mort de masse, patriotisme, symboles...) ;
- étude d'un monument comprenant son analyse en histoire des arts, la recherche de documents sur sa construction et son inauguration, la réalisation de petites fiches biographiques à partir des noms inscrits (à partir du site Mémoire des hommes et des archives)... La restitution de ce travail peut prendre la forme d'un livret par exemple ;
- recensement des monuments sur une zone géographique déterminée et alimentation de la base de données de l'université de Lille 3, sans nécessairement chercher à remplir tous les champs, surtout s'il n'est pas prévu de recherches dans les archives ;

- photographies de monuments, prises par les élèves de préférence, et organisation d'une exposition dans une démarche comparatiste qui permette de mettre en valeur une typologie telle que proposée dans la partie historique de ce dossier.

Ces quelques idées ne prétendent pas à l'exhaustivité, et les démarches peuvent se combiner au gré des envies et des moyens de chacun. Ci-après se trouvent deux fiches méthodes pour guider le travail des enseignants et des élèves. La première est inspirée des champs du formulaire de la base de données de l'université de Lille 3, en réduisant le nombre et en les aménageant pour que la fiche reste accessible pour les élèves. Elle les invite à décrire précisément le monument. La seconde fiche propose un schéma simplifié des questions à se poser lorsqu'on étudie un monument aux morts, et s'inscrit donc davantage dans une étude analytique. Pour l'école élémentaire des travaux plus fins encore peuvent être réalisés à partir des propositions de séances présentées ci-après. La dernière fiche, qui reprend des questions purement techniques, ajoute un questionnement sur l'expérience sensible que constitue la découverte d'un monument aux morts.

Fiche méthode n° 1 (collège et lycée)

DÉCRIRE UN MONUMENT AUX MORTS

Commune :

Localisation dans la commune :

Forme du monument :

Ornementation (décoration, sculptures, symboles...) :

Inscriptions présentes sur le monument :

Auteurs (sculpteur, architecte...) :

Matériaux utilisés pour la construction du monument :

Financement :

Liste des morts (copier les noms des morts tels qu'ils sont inscrits sur le monument) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Illustrations concernant le monument (maquettes, dessins, cartes postales, photos actuelles) :

Sources

.....

Bibliographie

.....

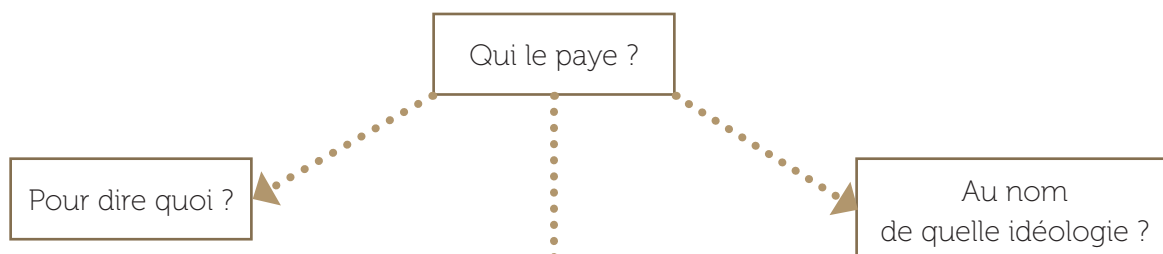
Sites Internet

.....

.....

Fiche méthode n° 2 (collège et lycée)

QUESTIONS À SE POSER POUR ÉTUDIER UN MONUMENT AUX MORTS



Quelle place dans la commune **aujourd'hui** ?

- commémorations
- déplacement(s)

Fiche méthode n° 3 (Primaire) ÉTUDIER UN MONUMENT AUX MORTS

1 - Je le nomme :

2 - Je le situe :

3 - Je le date :

4 - Je le décris :

- dimensions :

- forme :

- matériaux :

- décoration :

- inscriptions :

5 - Qui l'a construit ?

6 - Pour qui ?

7 - Pourquoi ?

8 - Je dis quel était son usage autrefois

et son usage aujourd'hui

9 - Je décris son état actuel de conservation :

bon moyen en ruines

et s'il a été modifié depuis sa construction

10 - J'exprime les sentiments qu'il m'inspire

2 • Exploitation pédagogique à l'école élémentaire : de la nécessité de travailler sur des documents concrets, lisibles par de jeunes élèves

A/ LE MONUMENT AUX MORTS S'INSCRIT DANS LES PROGRAMMES D'HISTOIRE DU CYCLE 3

L'étude du monument aux morts au cycle 3 (CM2) s'inscrit dans le cadre des progressions d'histoire de 2012 sous le thème : « la violence du siècle : les deux conflits mondiaux ». Cette violence s'applique aux deux conflits du XX^e siècle : Première et Deuxième Guerres mondiales dont l'étude doit être profondément liée. Le monument aux morts permet d'aborder cette violence par la perception du nombre des tués, qu'ils soient soldats, pour le premier conflit, ou civils, résistants ou bombardés pour le second conflit. On comprendra mieux en lisant sur le monument la litanie des noms de soldats morts, la répétition des mêmes noms de famille, ce qui a valu au premier conflit mondial d'être appelé « la Grande Guerre⁹ ». Le monument permet aussi, par les inscriptions de dates, de situer les deux conflits.

Par l'étude de cet objet de patrimoine, l'enseignant va ainsi faire acquérir des notions et des savoirs essentiels du programme d'histoire et familiariser les élèves à la méthode de l'histoire qui est la connaissance par traces. Une trace que les élèves saisiront ici dans son état original. Cette étude les aidera aussi à prendre conscience d'un paysage familier : la place de leur ville ou village dont ils pourront percevoir l'évolution depuis un siècle. Cela procède d'un enseignement de la géographie qui a pour objectif de « décrire et comprendre comment les hommes vivent et aménagent leurs territoires : le village, la ville, les lieux que les élèves côtoient quotidiennement¹⁰ ». On peut penser que cette approche du patrimoine dont ils découvriront le sens, la rencontre avec les anciens dont ils percevront la douleur et le message, ancrera chez les élèves des valeurs comme « le sentiment d'appartenance à son pays¹¹ » et la perception d'une nécessaire construction européenne « motivée par la volonté d'établir une paix durable entre ses pays fondateurs¹² ».

Enfin on peut considérer que le monument aux morts, à la fois sculpture et élément d'architecture, procède des « arts de l'espace » et des « arts du visuel¹³ » et relève d'un enseignement de l'histoire des arts, entrée par laquelle les progressions conseillent d'aborder les conflits du XX^e siècle.

On l'aura compris, le monument aux morts est un document riche qui permet d'aborder de façon concrète des points importants de nos programmes. Il est une façon d'entrer dans l'histoire. Certes, son étude demandera, ici ou là, des documents complémentaires et des recherches car le monument ne dit pas tout et il pose surtout beaucoup de questions auxquelles seuls les documents d'archives, les livres d'histoire, les manuels, les documentaires et le discours éclairé du maître peuvent répondre. Mais il sera l'occasion d'interrogations et de recherches sur des documents sélectionnés pour leur richesse et leur lisibilité afin de parvenir à des connaissances simples acquises selon une méthode rigoureuse, dans le cadre d'un projet ambitieux, certes chronophage, mais qui balaie une grande période.

On se situe ainsi dans l'approche interdisciplinaire que préconisent les progressions de 2012, « en lien avec l'enseignement de l'histoire des arts et avec le programme de français¹⁴ ».

B/ UN EXEMPLE : LE MONUMENT AUX MORTS DE LA VILLE DE GIEN

L'étude du monument aux morts permettra une partie importante de l'étude du XX^e siècle : celle des deux guerres. Elle justifiera alors la mise en place d'un véritable projet interdisciplinaire en histoire, géographie, instruction civique et morale, français transversal, histoire des arts couvrant 7 à 8 séances. C'est un temps conséquent qui permettra d'aller loin dans la réflexion malgré le jeune âge des élèves.

• Objectifs généraux :

- comprendre le sens d'un monument, ici un monument commémoratif ;
- replacer ce monument dans un type de monument en le comparant avec d'autres ;
- apprendre à regarder le paysage familier, à le comprendre, à le respecter ;
- à partir d'un exemple de l'histoire locale, retrouver l'histoire nationale.

• Objectifs spécifiques :

- dates des deux conflits mondiaux : 1914-11 novembre 1918 et 1939-08 mai 1945 (pour l'Europe),
- groupes significatifs : poilus et résistants,
- vocabulaire spécifique : Première/Deuxième Guerre mondiale, poilus, résistants, résistance, déportés, victimes civiles.

⁹ Progressions d'histoire à l'école primaire parues au **B.O. n°1 du 5 janvier 2012**. Les dernières recommandations sur le programme d'histoire (**B.O. n° 25 du 19 juin 2014**) n'ont pas d'impact sur l'enseignement des guerres.

¹⁰ Progressions de géographie, idem.

¹¹ Progressions d'Instruction civique et morale, idem.

¹² Progressions d'Instruction civique et morale, idem.

¹³ Organisation de l'enseignement d'histoire des arts parue au **B.O. n° 32 du 28 août 2008**.

¹⁴ Introduction aux progressions d'histoire, **B.O. n° 1 du 5 janvier 2012**.

• **Notions :**

- violence des guerres porteuses de mort ;
- la spécificité de la guerre de 1914-1918 (guerre de soldats et saignée démographique) ;
- un désir de mémoire exprimé par ce monument : forme, inscriptions, symboles ;
- la spécificité de la guerre de 1939-1945 : bombardements et victimes civiles, résistance, déportation, moindre saignée démographique pour la France mais aussi moindre désir de mémoire. Pourquoi ? On évoquera d'un côté une guerre gagnée au bout de longues années de combat, de l'autre une guerre d'abord perdue gagnée enfin avec l'aide des Alliés. Une guerre entachée par la collaboration, rachetée par la Résistance.

Le monument aux morts, qui affirme la douleur et le souci de mémoire d'une population traumatisée, pose à l'élève (et à l'adulte...) qui l'observe une quantité de problèmes qu'il ne peut résoudre :

- sans l'aide de son maître, de son manuel, de la BCD¹⁵ pour les questions générales touchant à l'histoire nationale ;
- sans l'aide de documents spécifiques et locaux que seuls les ouvrages d'histoire peuvent fournir. Les Archives départementales du Loiret, les Archives municipales d'Orléans et de Gien seront d'un secours indispensable.

Séance 1 : Présentation du projet et recueil des représentations

On annonce aux élèves un travail de plusieurs séances sur le monument aux morts de leur commune : Qu'en savent-ils ? Où se trouve-t-il ?

Ce recueil des représentations (sous forme de mots ou de dessins) sera gardé dans la classe sur une grande affiche où l'on classera :

- ce qu'ils savent ;
- ce sur quoi ils ne sont pas d'accord et ce qui pose problème ;
- ce qu'ils aimeraient savoir.

Si l'école des enfants se trouve assez près du monument qui leur est familier, leur réflexion sera guidée et on les amènera peut-être à préciser ce qu'ils savent de son aspect, de sa localisation, de ses inscriptions, de son utilité.

Ce document de départ est la référence qu'on consultera régulièrement quand on trouvera une information confirmant ou infirmant leurs hypothèses de départ. Il nécessitera un dernier examen, au final, pour bien cerner ce qu'on a appris.

Séance 2 : Travail de localisation du monument

(à lier au programme de géographie de CE2 : « Savoir caractériser, à partir de cartes et de photographies l'espace dans lequel vit l'élève : village ou ville »).

Le travail sera plus conséquent pour les élèves des communes importantes, pour les petites communes le monument est généralement à côté de l'école.

Objectifs :

- savoir se repérer sur un plan,
- comprendre le sens du choix d'un emplacement,
- connaître sa ville et comprendre le sens et la fonction des monuments,
- savoir tracer un itinéraire.

Déroulement de la séance

1. Où est le monument dans la commune ?

Questions aux élèves

- Sur une place ? Son nom ?
- Au cimetière ?
- Dans l'église ?
- Au centre de la ville ou en périphérie ?
- Près d'une rue passante ou pas ?
- Près des bâtiments publics ? Lesquels ?
- Pourquoi ? *Émission d'hypothèses : faire ressortir que le monument est placé sur un lieu de passage, face à un bâtiment essentiel de la cité pour être vu de tous et transmettre un message, rendre hommage.*
- Y a-t-il d'autres lieux dans la ville où ces morts et les guerres sont inscrits ? (*plaque à l'intérieur de l'hôtel de ville pour la guerre de 39-45, champ du souvenir pour les deux guerres le long de la Loire, monuments à la guerre de 1870, à la Résistance et aux conflits de décolonisation dans le cimetière*)

2. Tracé d'un itinéraire pour s'y rendre.

- Quel est le tracé le plus court ?
- Quel est le tracé le plus sûr ?
- Quels sont les moyens de transport à utiliser ?
- Quelle est la distance (à calculer en utilisant l'échelle) ?

Dans le cas où le monument a été déplacé, ce qui n'est pas le cas de Gien à ce jour, il faut faire émettre des hypothèses sur les causes du déplacement et les réactions de la population, puis donner les extraits d'articles de journaux qui évoquent le déplacement.

¹⁵ Bibliothèque Centre Documentaire.

Séance 3 : Observation, in situ, du monument

Objectifs :

- lire un monument historique : en décrire les différentes parties, (socle, colonne, statues, enclos), étudier sa forme, son emplacement, ses inscriptions pour en dégager sa date de réalisation, son commanditaire, son destinataire, le sens qu'on lui a donné, le sens qu'on lui donne encore (commémorations avec présence de gerbes). On pourra s'aider du schéma de la fiche-méthode n° 2 qui aidera à la réflexion.
 - connaître les dates d'un événement historique: la guerre de 1914-1918 et la guerre de 1939-1945.
- N.B. : Tant que le 11 novembre et le 8 mai sont des jours fériés, faire apprendre le jour et le mois de ces dates.
- connaître les belligérants, les conséquences humaines des guerres,
 - acquérir un vocabulaire spécifique : poilu, socle, colonne, grenade, uniforme, allégorie.

Matériel à prévoir :

- tablettes et feuilles ou cahiers rigides ;
- crayon à papier et de couleurs, gomme ;
- appareil photo.

Déroulement de la séance

Questions aux élèves

1. D'abord on observe librement :

- Impressions personnelles (On peut aussi leur faire remplir la fiche-méthode n° 3 ou s'en inspirer)
- Qu'observez-vous au pied du monument ? (en général des gerbes). Pourquoi ?

2. Ensuite on se chargera, par groupes :

- de dessiner et de nommer la forme et les éléments du décor,
- de relever les inscriptions,
- de photographier l'ensemble et les détails : comment se positionner ? (notion de plan)

3. Enfin on engagera une réflexion collective :

- Quelles sont les ressemblances et différences par rapport aux hypothèses émises ?

Séance 4 et 5 : Retour en classe. Réflexion sur les inscriptions du monument concernant la guerre de 1914-18

Déroulement des séances

1. Affichage des documents recueillis.

Commentaires libres.

2. Travail sur l'aspect général du monument

Questions aux élèves

- Quelle est la forme du monument (colonne, obélisque...)?
- Quelles sont les différentes parties qui le constituent (enclos, socle, inscriptions, sculptures...)?

3. Travail sur les inscriptions

a) Le commanditaire, ses intentions

Questions aux élèves

- Quel est l'espace consacré à chacune des deux guerres ?
- Repérez l'emplacement des listes de noms,
- Retrouvez la phrase qui explique à qui on s'adresse : « À ses enfants morts pour la France, la Ville de Gien reconnaissante ». Remplacez les mots dans un ordre plus habituel avec un sujet, un verbe et un COI.
- Qui est le sujet de la phrase ?
- Qu'a-t-elle fait construire ?
- Pour qui ?
- Comprenez-vous maintenant les listes de noms inscrits ?

N.B. : Il conviendra d'insister sur le fait que les « enfants morts » ne sont pas des enfants mais des adultes (parfois leurs âges mentionnés évitent la confusion), que le monument n'est pas un tombeau (en l'absence de corps c'est un cénotaphe) et que les morts sont enterrés ailleurs (au cimetière où l'on retrouvera éventuellement la tombe d'un soldat cité sur le monument). À Gien on pourra le vérifier en se rendant au cimetière où un certain nombre de poilus sont enterrés dans deux carrés 14-18 situés près du monument aux morts de la guerre de 1870. On pourra repérer quelques noms inscrits sur le monument et qui se trouvent dans les carrés (voir le relevé de Norbert Thomas en annexe III).

b) Replacer le monument dans le contexte de l'époque.

Questions aux élèves

- Que se passait-il en France en 1914-1918 et en 1939-1945 ?
- Entre qui et qui ? (On soulignera le rôle majeur de la France et de l'Allemagne)
- Qui l'a emporté ?

Prolongements :

- Colorier sur une carte les principaux belligérants des deux conflits et noter sur une frise chronologique du XX^e siècle (allant jusqu'à l'année qu'ils sont en train de vivre) la durée des deux conflits. On pourra enrichir la chronologie en étudiant le monument aux deux guerres situé sur la rive nord de la Loire et qui mentionne les batailles et leurs dates.

c) Les morts des deux guerres

- Comptez les morts de la guerre de 1914-1918 et ceux de celle de 1939-1945. Comparez.
- Quel est le sexe des victimes en 1914-1918 et celui des victimes en 1939-1945 ? Pourquoi ? On s'aidera pour répondre du manuel ou des documents donnés par le maître.

NB : On pourra dégager le fait que les victimes de la première guerre sont des soldats, que celles de la seconde guerre sont des hommes et des femmes tués lors des bombardements, (victimes civiles), déportés en Allemagne ou morts pour faits de résistance (voir aussi la plaque posée à la mairie qui différencie bien les types de victimes). On montrera que la guerre de 1914-1918 a été une hémorragie d'hommes (voir l'annexe I). Pour Gien 4 % de morts sur une population totale de 8 046 habitants ne dit rien aux élèves. Il faut convertir ce nombre de morts : 278 en nombre de classes, 10, pour qu'ils prennent la mesure de l'hécatombe. On pourra faire réfléchir sur les conséquences que cela aura pour le pays dans la mesure où les morts sont des hommes jeunes.

4. Le poilu dans les tranchées

Travail à partir de la statuaire : casque, uniforme, grenade, canon.

Question aux élèves

- À l'aide du manuel, donnez les caractéristiques de la guerre de tranchées, les attaques meurtrières pendant quatre ans.

Séance 6 : La guerre de 1939-1945

Objectifs :

- connaître les caractéristiques de la guerre de 1939-1945 : ses dates, les victimes civiles dues aux bombardements notamment, l'intérêt stratégique des ponts, les conséquences dramatiques d'une occupation militaire, la Résistance, les risques encourus par les personnes qui s'y engagent.
- comparer les deux conflits
- l'un gagné par les Français, l'autre perdu,
- la différence en nombre de victimes,
- la différence de nature des victimes (victimes civiles et militaires).

Déroulement de la séance

1. L'inscription « **Prisonniers de guerre morts en captivité** » permettra au maître d'introduire la guerre perdue et de placer sur une frise chronologique :

- La France combattante et vaincue : 1939-1940 ;
- La France occupée par les Allemands : 1940-1944 ;
- La France libérée : 1944-1945.

2. L'inscription « **Résistance en France FFI – FTP** » permet d'introduire la Résistance :

- ceux qui la constituent,
- son action,
- les risques pris par les résistants.

3. L'inscription « **les bombardements de 1940 et 1944** » permet d'évoquer les bombardements, allemands en 1940, anglo-américains en 1944, leurs objectifs militaires (les ponts) et leurs terribles conséquences sur les populations civiles. On pourra s'appuyer sur le commentaire de la photographie suivante (Photo 57) :



Photo 57 : Gien juillet 1940 (Cliché André Chambault)

Séance 7 :

La construction du monument : le texte d'archives

Objectifs :

- lire un document historique : dégager sa nature, sa date, son auteur, prélever les informations qu'il donne.

Si l'on souhaite familiariser les élèves avec un texte d'archives, on peut leur soumettre le budget consacré à la construction du monument voté par le conseil municipal de Gien en 1923 (Photo 58).

Questions aux élèves

- Qu'est-ce que ce document ? De quoi parle-t-il ?
- Qu'est-ce que des recettes ? Des dépenses ?
- Qu'est-ce que le conseil municipal de Gien ? Une délibération du conseil municipal ?
- Comment est écrit ce document ? Pourquoi ? Serait-il écrit ainsi aujourd'hui ?
- Le monument a été construit grâce à de l'argent appelé subvention ou souscription. Qui sont les trois donateurs ? Qui donne le plus ?
- Dans les dépenses, qu'est-ce qui a coûté le plus cher ?
- Est-il normal que le chiffre des dépenses et des recettes soit à peu près identique ?

Séance 8 :

le monument aujourd'hui : quelle place dans notre vie ?

On se référera aux instructions officielles : **B.O. n° 24 du 13 juin 2013** sur les commémorations de la Première Guerre mondiale.

Objectifs

- comprendre le sens d'un monument historique
- percevoir la place de l'histoire dans le monde d'aujourd'hui

Déroulement de la séance

On recueillera des articles de journaux concernant les commémorations des 11 novembre et 8 mai et on s'interrogera sur la place des enfants des écoles.

NB : Il conviendra de réfléchir aux **traces écrites** qui sont toujours de courtes et modestes synthèses. Elles doivent être **variées** : schémas, textes à trous, documents légendés, textes **élaborés par les enfants** dans un véritable travail pluridisciplinaire de français transversal pris sur le temps du français.

Recettes		Dépenses	
1 ^{ère} Subvention de la Ville votée par délibération du 17 mai 1923	7.000 ⁰⁰	Monument lui-même (sujet et piédestal)	20.000 ⁰⁰
2 ^{ème} Subvention de la Ville votée par délibération du Conseil M ^{un} du 2 Juin 1923 - pose de bordures en pierres de taille et grille	2.700 ⁰⁰	Fondation	2382 ²⁸
3 ^{ème} Subvention de la Ville votée par délibération du Conseil M ^{un} du 23 Octobre 1923 - fourniture et pose de 8 plaques en marbre blanc - suppl ^{ément} pour gravure de 4.000 lettres sur marbre	2.200 ⁰⁰	Entourage en pierres de taille	1921 ¹⁰
4 ^{ème} Subvention de la Ville pour taille et pose d'un trottoir au pourtour du monument	1300 ⁰⁰	Grille	719 ⁰⁰
Subvention de l'Etat	770 ⁰⁰	Fourniture de 8 plaques en marbre - supplément de gravure sur marbre de 4.000 lettres - transport et pose	2200 ⁰⁰
Montant des souscriptions recueillies auprès des habitants de la Ville de Gien au 31 Décembre 1922	11.867 ⁹⁶	peinture de la grille	132 ⁰²
		Nettoyage du monument, retaille du socle	41 ²⁵
		Fourniture d'une toile pour couvrir le monument et main d'œuvre	135 ⁰⁵
		Fourniture et pose d'un trottoir au pourtour du monument - fondations comprises	1300 ⁰⁰
au total	28837 ⁹⁶	au total	28831 ⁰⁰

Photo 58 : Gien, budget de construction du monument aux morts - Arch. mun.de Gien

Voici un exemple possible de trace écrite pour les leçons 2-4-5

LE MONUMENT AUX MORTS DE LA VILLE DE GIEN



Photo 59 : Gien (Cliché Christiane Lucotte)

- Localisation
- Inscriptions, éléments de la statue
- Les différentes parties du monument

Quai Lenoir

Le monument aux morts de Gien représente un soldat français de la guerre de 1914- 1918 : le poilu. Ce soldat, victorieux contre l'Allemagne est couronné par la France. Le monument exprime la reconnaissance de la ville de Gien aux nombreux soldats morts pendant cette guerre. Il a été construit après la guerre (1923). Le monument se trouve sur un lieu passant, devant l'hôtel de ville pour que ces soldats soient remerciés et que tout le monde se souvienne.

Après la guerre de 1939-1945 on a ajouté la liste des soldats et des civils morts pendant cette guerre.

On soulignera avec les élèves les mots les plus importants qu'on leur fera dégager (monument aux morts de Gien, guerre de 1914-1918, poilu, reconnaissance).

On pourra ajouter une frise chronologique des deux conflits et, pour la Première Guerre mondiale, une photographie légendée des tranchées.

C/ UN EXEMPLE DE PROJET À MENER EN CM 2 À PARTIR DU MONUMENT AUX MORTS DE SAINT-JEAN-DE-BRAYE

On se reportera au travail fait pour le monument de Gien.

• Les séances 1 et 2 sont identiques dans les objectifs et le questionnement.

On pourra cependant, pour expliquer la localisation, ajouter un extrait du discours du maire, Louis Gallouédec, prononcé lors de l'inauguration du monument le 13 novembre 1921.

« [Le monument]... placé sur le bord de cette route où chacun passe, en face de la maison commune si intimement mêlée aux actes essentiels de la vie de tous, devant les écoles où se fortifient par l'enseignement du maître ces vertus de l'esprit, du cœur et du caractère qui font les démocraties [...] placé ainsi tous les jours sous les yeux de tous, [...] il sera bien ce que doit être un monument comme celui-ci : un hommage au passé, un enseignement à l'avenir. »

Questions

- Qu'est-ce qu'une inauguration ? Cherche le mot dans le dictionnaire.
- Quand a-t-elle eu lieu ?
- Qui a prononcé le discours ? Quelle était sa fonction ?
- Souligne dans le texte :
 - d'une couleur les mots qui disent où le monument est placé ;
 - d'une autre couleur les mots qui disent pourquoi on l'a placé là.
- Fais une légende pour expliquer ce que signifient les traits de couleur.

NB : Le discours, tel qu'il a été retranscrit par le secrétaire de mairie se trouve reproduit en annexe IV. On pourra y renvoyer les élèves :

- pour qu'ils retrouvent le passage qu'ils ont étudié,
- pour qu'ils prennent contact avec un document d'archives et perçoivent la différence d'écriture d'un document d'hier (écriture manuelle). Aujourd'hui le texte serait dactylographié.

Séance 3 : Observation, in situ, du monument

Objectifs : lire un monument historique :

- en décrire les différentes parties : obélisque, inscriptions, ornementation,
- se servir de sa forme, son emplacement, ses inscriptions, pour dégager sa date de réalisation, son commanditaire, son destinataire, le sens qu'on lui a donné et qu'on lui donne encore.

NB : On pourra s'aider de la fiche méthodologique n° 3 qui aidera à la réflexion,

- connaître un événement historique : la guerre de 1914-1918, la guerre de 1939-1945, les guerres coloniales, les conséquences humaines.

NB : Tant que le 11 novembre et le 8 mai sont des jours fériés, faire apprendre le numéro du jour et le mois de ces dates.

- acquisition d'un vocabulaire spécifique : obélisque, commune, patrie.

Matériel à prévoir :

- tablettes et feuilles ou cahiers rigides,
- crayons à papier et de couleurs, gomme,
- appareil photo.

1. Observation libre

- notez chacun vos impressions (on peut aussi faire remplir la fiche-méthode n° 3 ou s'en inspirer).
- observez ce qu'il y a à côté du monument (en général des gerbes) pourquoi ?

2. Par groupe, on se chargera :

- du dessin : - de la forme,
- du décor.
- de relever les inscriptions.
- de photographier l'ensemble et les détails : comment se positionner (notion de plan).

3. Première réflexion collective :

Quelles sont les ressemblances et différences par rapport aux hypothèses émises ?

Séance 4 :

Retour en classe : réflexion sur le monument aux morts

Objectifs : approfondissement des objectifs de la leçon 3

1. Affichage des documents recueillis.

Commentaires libres.

2. Forme et partie du monument

Dégagez la forme du monument (obélisque)

Quelles en sont les différentes parties ? (socle, obélisque, espace alentour)

3. Les inscriptions :

- Qui sont « les enfants » de Saint-Jean-de-Braye ? Que leur est-il arrivé ? Quand et pourquoi ?

On pourra alors donner les informations suivantes :

- Ces enfants étaient 84 soldats de 18 à 40 ans environ.
- La population de Saint-Jean-de-Braye comptait 1994 habitants avant la guerre (recensement de 1911), les morts représentent 4,2 % de la population.
- Est-ce grave pour Saint-Jean-de-Braye ?

Ces chiffres ne disent rien aux enfants : les convertir en nombre de classes (près de 4) pour les rendre plus concrets. Leur faire percevoir la gravité d'une situation qui fait disparaître des hommes jeunes :

- en âge d'avoir des enfants,
- en âge de travailler.

- Pourquoi la commune de Saint-Jean-de-Braye construit-elle un monument pour eux ? (reprendre le discours de L. Gallouédec)

- Quand ce monument est-il construit, à ton avis ? (après 1918, en réalité en 1920 et 1921)

- Cherche dans le dictionnaire le sens du mot patrie. Pourquoi l'emploie-t-on ici ? Pourquoi ce mot est-il inscrit en haut ?

4. Les décorations :

- Sont-elles nombreuses ? Quel type de monument a-t-on voulu faire ? simple
- Quel sens peut-on donner à l'étoile ? lumière, ciel, gloire
- Quel sens ont les palmes ? la gloire
- Quel sens a la guirlande de fleurs ? mortuaire

On pourra maintenant vérifier les hypothèses avancées grâce à cet extrait du discours inaugural de Louis Gallouédec :

« *Le monument que nous inaugurons aujourd'hui [...] est simple, simple comme l'idée qu'il incarne et qu'exprime à son fronton un symbole lumineux - cette étoile d'or - et un mot : Patrie. Il restera simple dans le cadre de verdure qui l'entourera sans altérer sa sobriété. Notre seul souci fut de l'édifier de pierres robustes, afin qu'il dure longtemps, et longtemps parle aux générations futures... »*

La trace écrite pourrait prendre la forme suivante : LE MONUMENT AUX MORTS DE SAINT-JEAN-DE-BRAYE



Le monument aux morts de Saint-Jean-de-Braye est simple. Il a été construit en 1920-1921 pour honorer les soldats originaires de Saint-Jean-de-Braye, morts

pendant la guerre de 1914-1918 pour défendre leur patrie contre l'Allemagne.

Séance 5 :

Les conditions d'érection du monument aux morts

Objectifs :

- analyser des documents (ici des chiffres),
- percevoir le mode de financement du monument et la part importante du conseil municipal et des habitants,
- vocabulaire spécifique : conseil municipal - souscription - subvention - commune - État.

Les documents d'archives sont souvent trop difficiles pour les jeunes élèves, notamment du fait de la complexité du vocabulaire employé. Il faut donc les remanier en les mettant à leur portée.

On peut leur présenter le document suivant :

Le 4 juillet 1920 le conseil municipal de la commune de Saint-Jean-de-Braye décide d'ériger un monument à ses soldats morts.

Le coût du monument est estimé à 12 860 francs.

Pour payer cette dépense, on recueille :

4 006 francs de souscription des habitants
+ 877 francs de subvention de l'État
+ 7 977 francs donnés par la commune

= 12 860 francs

Questions :

- Quand la commune décide-t-elle d'ériger un monument aux morts ?
- Donne un synonyme du mot ériger.
- Quels sont les trois donateurs ? Qui donne le plus ?

Pour comprendre ce qu'est une souscription des habitants, consulte le document 61.

Cette souscription a été faite route de Gien par Monsieur Bouteloup, conseiller municipal.

- Quels sont ces noms ?
- Quel est le chiffre en face de chaque nom ?
- Chacun donne-t-il la même somme ? Repère qui donne le plus.

NB : pour comparer avec la monnaie d'aujourd'hui, sache qu'un ouvrier gagne environ 20 francs par jour à cette époque.

- Comprends-tu maintenant le sens du mot souscription ? Cherche le mot dans le dictionnaire.

Bilan

On l'a compris, le monument de Saint-Jean-de-Braye sur lequel on n'a même jamais inscrit les noms des soldats morts (les noms se trouvent sur des plaques posées en arrière) est simple et ne suffit pas à traiter des conflits du XX^e siècle.

Il sert cependant à les introduire, le maître fera ensuite des leçons pour compléter.

Il permet cependant de faire une lecture analytique intéressante, d'y associer quelques documents d'archives et d'inscrire dans le présent un monument familier chargé d'histoire.

Enfin son étude pourra se coupler avec le monument du cimetière, monument de la guerre de 1870 où sont inscrits les noms des morts des autres guerres dont celle de 1914-1918. On trouve aussi dans le cimetière un carré de tombes de poilus.

Route de Gen : M^r Boucloup

DÉPARTEMENT

du Loiret

Arrondissement d'Orléans

Canton d'Orléans Nord-Est

MAIRIE

de

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

Saint-Jean-de-Braye, le

19

Souscription pour l'érection
d'un monument aux enfants
de Saint Jean de Braye,
victimes de la Guerre

				162	50
Clapin . Villa Tenement	50	-	M ^r Pasquet Benjamin	5 ⁰⁰	
L. Roux	5	-	Albat Pasquet	5 ⁰⁰	
Lemay Baucault	1 ⁰⁰	-	Adolphe Pasquet	5 ⁰⁰	
M ^{me} J. Courtois	0 ⁵⁰		Leconte Louis	2 ⁰⁰	
M ^{me} J. Signeur	3 ⁰⁰	-	A. Ehrich	2	50
M ^{me} Henio	3 ⁰⁰	-	J. Tribourg	1	75
M. Pustoin	5	-	J. Berthier	2	50
M. Bernon	3 ⁰⁰	-	M. Braust	3	
Bautlauff	2	-	Paul Braust	50	
Amey	20	-	Armand Miard	3	00
M. Le Roy	20	-	E. Sauvage	5	00
M. Anoujatin	30	-	Paully	5	00
M. Baudu	2	-	A. Rebourde	2	00
Braust Cauch	8	-	M ^{le} Curé des J. de Braye	20	
Battoney Louis	2 ⁰⁰		M. Liénard	5	00
Ploton Emile	10 ⁰⁰		M. Badier	2	
Ploton Edouard	7 ⁵⁰		M. Coupéray	2	00
Ploton Georges	5 ⁰⁰				
	162	50		282	00

3 • Monuments aux morts et violence de masse en troisième

Au collège le thème 1 de la deuxième partie du programme d'histoire de troisième (« Guerres mondiales et régimes totalitaires (1914-1945) ») est intitulé « La Première Guerre mondiale : vers une guerre totale (1914-1918) ». En dehors des révolutions russes, du génocide arménien et des traités de paix, le chapitre se concentre sur la violence de masse, symbolisée par la guerre des tranchées et la bataille de Verdun¹⁶.

Les monuments aux morts du Loiret présentent un intérêt inégal pour traiter cette question. Certes tous évoquent la mort de masse via le nécrologe, et l'*annexe I* du présent dossier donne les chiffres essentiels à la compréhension de cette saignée démographique. Cependant peu de monuments évoquent directement la guerre des tranchées et la bataille de Verdun, ce qui les rend plus difficilement exploitables dans le cadre contraint des instructions officielles. Quelques-uns présentent néanmoins un intérêt de ce point de vue, soit qu'ils mentionnent Verdun (isolément ou le plus souvent associé à d'autres batailles emblématiques), soit qu'ils évoquent, par la sculpture, la guerre des tranchées. Pour le premier cas on peut citer les monuments de Puisseaux (*Photo 62*), Courtenay (*Photo 63*), Sennely, Montargis (*Photo 39*), ainsi que le monument de la Victoire à Orléans, lequel est aussi orné de deux bas-reliefs représentant des poilus assoupis (ou morts ?) dans les tranchées (*Photo 64 et 65*).



Photo 62 : Puisseaux, mention de Verdun (Cliché Christiane Lucotte)



Photo 39 : Montargis (Cliché Frédéric Pige)

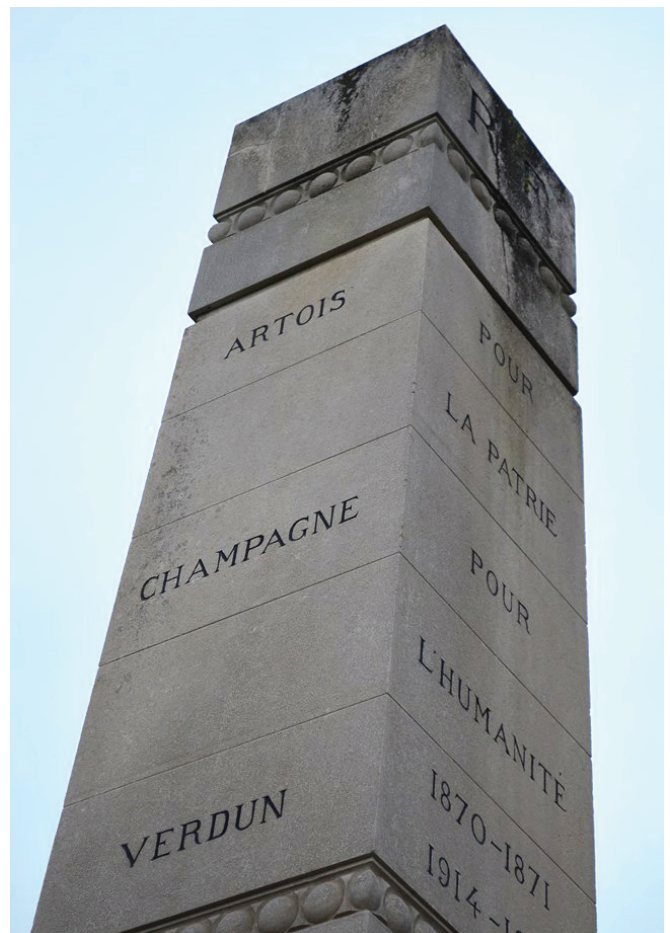


Photo 63 : Courtenay, mention de Verdun (Cliché Christiane Lucotte)

¹⁶ Voir le *B.O. n° 42 du 14 novembre 2013*



Photo 64 : réans, bas-relief 1 (Cliché Sylvain Négrier)



Photo 65 : Orléans, bas-relief 2 (Cliché Sylvain Négrier)

4 • Étudier les monuments aux morts au lycée

A/ DANS LE CADRE DE L'ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION « LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ » EN SECONDE

L'enseignement d'exploration « Littérature et société » fournit un cadre ouvert et stimulant pour l'étude des monuments aux morts¹⁷. Plusieurs domaines d'exploration peuvent être mis à contribution, et particulièrement « Images et langages : donner à voir, se faire entendre ». Toutefois les passerelles sont nombreuses vers les autres domaines, comme « Paroles publiques : de l'agora aux forums sur la toile » pour les discours d'inauguration, « Média, information et communication : enjeux et perspectives » pour le rôle des affiches pour les souscriptions ou celui de la presse pour les débats entourant la construction des monuments, ou encore « Des tablettes d'argile à l'écran numérique : l'aventure du livre et de l'écrit » pour la référence à l'épigraphie et à la transmission de la mémoire.

Par ailleurs cet enseignement d'exploration invite enseignants et élèves à expérimenter des pratiques pédagogiques diversifiées (« en rupture avec les formes plus traditionnelles de l'enseignement en classe »), parmi lesquelles on trouve les travaux en co-disciplinarité (lettres/histoire-géographie), les productions créatives, les visites hors de l'établissement... La mise en activité des élèves leur permet d'acquérir ou de renforcer des compétences transversales mises en œuvre au sein d'un projet original. Les monuments aux morts constituent donc une porte d'entrée idéale pour une séquence de cet enseignement d'exploration : comme il l'a été rappelé précédemment, ils sont particulièrement adaptés à la pédagogie de projet.

À titre d'exemple, voici des pistes d'exploitation des monuments aux morts d'Orléans, étant entendu que la démarche est transposable à une autre commune ou, si l'on veut disposer d'un échantillon plus large, à l'échelle d'un canton. Compte tenu de la taille de la ville, on y trouve des monuments très variés, différents tant par leurs formes que par leurs fonctions. Il existe ainsi un monument municipal dédié à la Victoire (boulevard Alexandre-Martin), un autre aux morts (dans le cimetière), un monument érigé par les habitants d'un quartier à Saint Marceau, d'autres érigés par le Souvenir français (dans le cimetière également), un monument pour les morts du 131^e régiment d'infanterie (Photo 66), des 30^e, 45^e, 230^e et 245^e régiments d'artillerie de campagne (caserne Coligny, aujourd'hui cité administrative), des plaques dans les églises (dont un hommage aux troupes britanniques dans la cathédrale Sainte-Croix) et même des vitraux (à Saint-Paterne)... On leur trouve des prolongements en amont

avec les monuments de la guerre de 1870 (pour les morts dans le cimetière, en souvenir du combat des Aydes faubourg Bannier) et en aval pour la Seconde Guerre mondiale ou même les conflits ultérieurs (inscriptions ajoutées aux monuments existants, bornes rappelant la libération d'Orléans, plaques et monuments individuels commémorant les grandes figures orléanaises de la Résistance ou les victimes innocentes de cette guerre...). Un tel matériau mériterait un inventaire exhaustif.



Photo 66 : Orléans, cité Coligny, monument du 131^e d'infanterie (Cliché Sylvain Négrier)

Cette diversité conduit naturellement à interroger les intentions des multiples instigateurs et concepteurs de ces monuments. Susciter des hypothèses chez les élèves peut être une première étape, que l'on cherchera à valider par des recherches complémentaires. Le recours à des documents de l'époque est indispensable pour contextualiser le processus qui a conduit à la réalisation du monument : délibérations du conseil municipal, souscription publique, demande de financement auprès de l'État, projet proposé, éventuels débats et polémiques, inauguration... Une réflexion sur son usage actuel devrait aussi être proposée. S'il appartient au professeur de rassembler les éléments archivistiques nécessaires à l'écriture de l'histoire du monument, les élèves peuvent être autonomes dans la lecture et l'exploitation des documents pour ensuite en proposer une restitution originale incluant à la fois l'analyse du monument lui-même mais aussi sa mise en contexte. Parmi les formes envisageables : la rédaction d'un article de presse relatant les discussions préalables sur le projet, l'écriture d'un discours d'inauguration prononcé devant la classe, l'élaboration d'un contre-projet en argumentant sur

¹⁷ Bulletin officiel spécial n° 4 du 29 avril 2010

les faiblesses du projet initial et sur les forces de celui présenté (aspects esthétiques, financiers, symboliques, question de l'emplacement, des inscriptions, de l'organisation de l'inauguration...), création de panneaux d'exposition ou d'un livre sur le(s) monument(s) étudié(s), participation à l'inventaire en ligne de l'université de Lille 3...

Les monuments aux morts se prêtent bien également à des études comparatistes. Ces cénotaphes en évoquent d'autres (de la pyramide d'Ahmôsis au monument du parc de la Paix à Hiroshima), interrogent la manière dont on rend hommage aux morts (la forme littéraire du « tombeau » entre dans ce cadre, tandis que sa forme musicale en fournit un bon contrepoint), suggèrent un rapport entre monumentalité et construction de la mémoire (les monuments antiques et leurs inscriptions en sont témoins), redéfinissent même la notion de monument (de la simple plaque à la statue colossale sur un haut piédestal), invitent à rechercher les sources d'inspirations de leurs concepteurs (de l'obélisque égyptien aux avant-gardes artistiques). Pour ce dernier point, et à titre d'exemple, on peut mettre en parallèle le monument du cimetière d'Orléans (*Photo 67*) avec les formes anciennes de gisants (comme celui de Philippe I^{er} à Saint-Benoît-sur-Loire, *Photo 68*) pour montrer une continuité dans le remploi d'une représentation traditionnelle du mort, mais en lui donnant une portée universelle, l'individu habituellement sculpté sur un gisant s'effaçant devant le groupe symbolisé par la figuration classique du poilu.



Photo 67 : Orléans, cimetière (Cliché Sylvain Négrier)



Photo 68 : Saint-Benoît-sur-Loire, gisant de Philippe I^{er} (Cliché Sylvain Négrier)

Les noms des soldats morts pour la France figurant sur les monuments ou sur les tombes du carré militaire du cimetière fournissent une autre ouverture pour des travaux d'élèves. Ces derniers trouveront sur le site *Mémoire des hommes* des indications personnelles sur ces poilus : lieu et date de la naissance et de la mort, unité d'affectation, cause de la mort. Les journaux de marches et opérations des régiments, également disponibles sur le même site, compléteront utilement ces données. Les registres matricules conservés aux Archives départementales complètent ces informations en donnant une description physique du soldat, ses affectations successives et ses citations. À partir de ces éléments, on peut imaginer que les élèves construisent des statistiques (âge au décès, cause de la mort...), une chronologie (qui déterminera les moments les plus meurtriers de la guerre), une carte (avec la localisation et la présentation des lieux de décès, montrant ainsi les « points chauds » du front)... La rédaction d'une petite biographie de chacun de ces soldats est aussi un bon exercice. L'usage des TICE, particulièrement recommandé pour cet enseignement d'exploration, trouvera un emploi efficace dans l'élaboration de frises chronologiques ou de cartes interactives. Par exemple Google Earth offre la possibilité de placer et d'enregistrer des repères cliquables sur un globe virtuel, ainsi pour chaque mort géolocalisé s'affichera une infobulle dont le contenu s'appuiera tout naturellement sur les travaux préalables des élèves.

B/ LES MONUMENTS AUX MORTS EN CLASSE DE PREMIÈRE

La classe de première reste le moment privilégié de la scolarité lycéenne pour l'étude la Première Guerre mondiale, au programme, sous des formes variables, de toutes les séries générales et technologiques. Toutefois, comme c'était déjà le cas pour la troisième en collège, les monuments aux morts ne sont qu'indirectement reliés aux questions à traiter en première. Ils restent tout de même l'élément du patrimoine local le plus facilement accessible pour servir de relais avec l'histoire de la Grande Guerre.

> Expérience combattante et monuments commémoratifs en première générale

En première générale, l'intitulé du chapitre (« l'expérience combattante dans une guerre totale ») renvoie à une approche autant anthropologique qu'historique du soldat et de la guerre, à un moment où la manière de combattre s'est trouvée bouleversée par l'industrialisation¹⁸. En quoi les monuments aux morts témoignent-ils de cette mutation ? Ce n'est pas parmi les plus sobres d'entre eux qu'on trouvera une réponse à cette question, laquelle suppose une figuration de la guerre suffisamment sophistiquée pour enclencher la réflexion. Les canons et obus, régulièrement présents comme ornements des monuments, sont des indicateurs du rôle nouveau et déterminant de l'artillerie

¹⁸ Bulletin officiel spécial n° 9 du 30 septembre 2010 modifié par le Bulletin officiel n° 46 du 13 décembre 2012 pour les premières ES et L, Bulletin officiel n° 8 du 21 février 2013 pour la première S.

au cours du conflit. Mais c'est surtout dans l'évolution statuaire du soldat que se ressent le plus évidemment la transformation de la condition du combattant. Beaugency en fournit un exemple frappant : sur l'esplanade du souvenir, qui regroupe les monuments commémoratifs de la commune, se côtoient la statue d'un soldat français de 1870 (Photo 69) et celle d'un poilu (Photo 70), dont la réalisation n'est séparée que d'une douzaine d'années (1909 pour la première, 1921 pour la seconde).



Photo 69 : Beaugency, monument de la guerre de 1870
(Cliché Sylvain Négrier)

La différence de traitement entre les deux ne relève pas uniquement d'un parti pris artistique, elle est aussi et surtout le signe que le combattant s'est transformé d'une guerre à l'autre. Le soldat du conflit franco-prussien, au port altier, est coiffé d'une casquette et ceint d'une épée. Il tient une hampe le long de laquelle tombe un drapeau qu'on imagine tricolore malgré la monochromie du bronze. Tout en verticalité, il appartient à une époque où pour être héroïque le soldat se devait d'être droit, prêt à affronter un danger que les progrès de l'armement au XX^e siècle relativisent quelque peu. Inversement son homologue de la Grande Guerre courbe l'échine et retient une grimace. Il n'a pas l'attitude figée de son voisin, mais sa marche en avant, freinée par un sol encombré et un pesant barda, paraît bien difficile. Sa détermination n'en est pas moins grande : il progresse grenade au poing, le regard décidé. Son air bourru rappelle le monde paysan, ses mains épaisses sont



Photo 70 : Beaugency, monument de la guerre de 1914
(Cliché Sylvain Négrier)

celles d'un travailleur : nul doute que cet homme est un civil que la mobilisation a fait militaire. Pas de patriotisme ostentatoire dans cette statue, porter le casque Adrian et la tenue bleu horizon vaut tous les drapeaux. L'un et l'autre témoignent d'ailleurs de l'adaptation de l'équipement du soldat à la guerre nouvelle. Il doit désormais se protéger davantage des explosions et des éclats d'obus, d'où le recours au casque, et se dissimuler de l'ennemi grâce à un uniforme moins voyant. Ce poilu représente donc la substance de la guerre telle qu'elle fut vécue par les soldats français : la ténacité malgré l'adversité, la résilience malgré la violence, la victoire malgré les morts.

On ne saurait cependant s'arrêter à l'évolution de la statuaire, les inscriptions sur les socles en étant un parfait complément. Le piédestal du soldat de 1870 présente les dédicaces suivantes : « Aux soldats morts pour la patrie dans les combats livrés autour de Beaugency les 7, 8, 9 et 10 décembre 1870 » sur la face avant, « Aux enfants du canton de Beaugency morts pour la patrie » et « Aux victimes du devoir » sur les côtés¹⁹. Le socle de la statue du poilu porte l'inscription « La ville de Beaugency à ses enfants morts pour la patrie », ainsi que, sur les côtés, la liste des Balgentiens morts pour la France classés par grade puis dans l'ordre alphabétique. Aux formules assez générales du premier monument, qui ne donne dans la précision que pour la date des combats de décembre 1870, succède l'imposant nécrologe du second. La conscription, la stabilisation du front, la durée du conflit et l'hécatombe qui en a résulté sont implicitement inscrites dans cette liste macabre, tandis que lors de la guerre de 1870 c'est l'invasion du sol national par l'ennemi qui a marqué les esprits. D'un côté des habitants touchés sur leurs terres, de l'autre des habitants touchés dans leur chair.

¹⁹ À noter, sur la face arrière de ce socle, un étonnant et tardif hommage aux Balgentiens de la garde nationale tués lors de la répression des journées de juin 1848 à Paris « pour la défense de l'ordre et de la liberté ».

> Les monuments et les guerres en STMG et ST2S

Les programmes des premières STMG et ST2S englobent la Première et la Deuxième Guerre mondiale en un chapitre commun intitulé « Guerres et paix, 1914-1945²⁰ ». Les monuments aux morts, érigés une fois la paix revenue après la Grande Guerre et souvent aménagés pour commémorer également la guerre de 1939-1945 et ses victimes, offrent donc la possibilité de balayer plusieurs aspects du programme par une entrée unique. Le cas du monument aux morts de Gien a été évoqué ci-dessus dans la partie sur l'enseignement élémentaire, et son exploitation est aisément adaptable. Sa richesse épigraphique permet de traiter non seulement la mort de masse pendant la Première Guerre mondiale mais aussi la complexité des victimes à commémorer pour la Deuxième (civils tués par les bombardements, résistants, prisonniers de guerre...).

Le monument du Bardon offre lui aussi une entrée pertinente pour ces programmes. S'il est peu original dans sa forme (un obélisque dans le cimetière communal), l'apposition, postérieure à son érection, d'une plaque reprenant le serment de Douaumont (titré ici « serment de Verdun » et connu aussi sous l'appellation très suggestive de « serment de la paix »), permet d'évoquer à la fois le souvenir de la Grande Guerre, le pacifisme de l'entre-deux-guerres et l'imminence de la Seconde Guerre mondiale (Photo 71).



Photo 71 : Le Bardon (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 1533)

Le 12 juillet 1936, plus de 20 000 anciens combattants, majoritairement des Français mais aussi des Allemands, des Italiens et des représentants d'une douzaine d'autres nations, prennent place devant les tombes du cimetière militaire de Douaumont et prononcent le serment dont le texte est repris sur le monument du Bardon : « Parce que ceux qui reposent ici et ailleurs ne sont entrés dans la paix des morts que pour fonder la paix des vivants, et parce qu'il nous serait sacrilège d'admettre désormais ce que les morts ont détesté, la paix ! que nous devons à leur sacrifice nous jurons de la sauvegarder et de la vouloir ». Ces anciens combattants fleurissent ensuite les marches du célèbre Ossuaire. La date choisie correspond au vingtième

anniversaire de l'avancée la plus extrême des troupes allemandes lors de la bataille de Verdun, le 12 juillet 1916. Visible sur la plaque, la mention « Les A. C. M. & M. H. de Le Bardon » indique que ce sont des anciens combattants (« A. C. »), ayant peut-être participé à la cérémonie de Douaumont, qui ont voulu et très certainement financé cet ajout au monument aux morts.

Ce serment de Douaumont est paradoxal : reflet de l'atmosphère pacifiste de l'époque, il prétend que les soldats de la Première Guerre mondiale combattaient pour fonder la paix et ignore la montée des périls en cours alors qu'Hitler a commencé à violer les clauses du traité de Versailles et que Mussolini a entamé son rapprochement avec l'Allemagne nazie. Retrouver ce serment au Bardon, minuscule village de l'ouest du Loiret, montre l'ancrage, au plus profond de la société française, de la mémoire de la guerre et du pacifisme qui en a découlé. Il aide à comprendre l'aveuglement des Français face au bellicisme d'Hitler. Il constitue donc un parfait document-problème pour démarrer le cours en première STMG et ST2S puisqu'il pose une série de questions que traitera le chapitre : en quoi la Première Guerre mondiale a-t-elle été un traumatisme pour les populations ? Comment a-t-elle débouché sur une volonté de paix ? Le pacifisme de l'entre-deux-guerres n'était-il pas vain ? N'a-t-il pas occulté la volonté d'en découdre des nations belligérantes ? Pourquoi Hitler a-t-il laissé des anciens combattants allemands honorer la paix pendant qu'il préparait la guerre ? Au gré des réflexions des élèves guidés par leur professeur, ces questions, et d'autres encore, émergeront pour établir une problématique dont le nœud pourra être le consentement à la guerre des opinions, lequel apparaît explicitement comme un point-clé du programme de STMG mais qu'on pourra étendre à la classe de ST2S.

> La mort, thème central en STI2D, STD2A et STL

Dans ces séries technologiques, la Première Guerre mondiale est l'un des cas possibles pour traiter le sujet d'étude « Vivre et mourir en temps de guerre », lui-même inscrit dans le thème « Histoire du quotidien²¹ ». Les commentaires accompagnant le programme précisent que sera notamment abordée « la violence de guerre dans ses diverses formes et sa répercussion sur les sociétés », et à ce titre les monuments aux morts sont autant témoins de cette violence que de son impact social.

Les nécrologues constituent une entrée évidente pour montrer la mort de masse qui résulte d'une violence guerrière inconnue jusqu'alors. L'ornementation des monuments peut aussi être mise à profit (présence des obus par exemple, à relier à l'importance de l'artillerie dans le conflit), ainsi que la statuaire, dont le caractère explicite conviendra particulièrement à des élèves qui ont souvent davantage besoin de concret. Le professeur

²⁰ Bulletin officiel n° 9 du 1^{er} mars 2012 (STMG et ST2S).

²¹ Bulletin officiel spécial n° 3 du 17 mars 2011

aura d'ailleurs intérêt à choisir des monuments érigés dans les communes d'origine des lycéens pour bien rappeler que cette « histoire du quotidien » a bien laissé son empreinte dans l'environnement proche. Ils peuvent être le point de départ du sujet d'étude, avec l'idée qu'ils symbolisent à l'échelle locale le traumatisme d'une guerre et qu'il convient d'étudier en quoi le souffle de ce conflit a été ressenti jusque dans les plus petites communes, ou son point d'arrivée, lieux de convergence mémorielle des civils et des poilus autour des morts d'une guerre immédiatement perçue comme exceptionnelle. À titre de document complémentaire, le discours de Louis Gallouédec lors de l'inauguration du monument de Saint-Jean-de-Braye est parfaitement exploitable pour traiter ce programme (*annexe IV et transcription ci-après*).

Renseignements fournis sur l'auteur du discours :

- né en 1864 à Morlaix ;
- reçu en 1885 à l'École normale supérieure ;
- agrégé de géographie ;
- nommé professeur à Orléans en 1888 ;
- inspecteur général de l'Instruction publique ;
- auteur de nombreux manuels de géographie ;
- élu conseiller municipal de Saint-Jean-de-Braye en 1904 ;
- élu conseiller général en 1907 ;
- élu maire de Saint-Jean-de-Braye en 1912 ;
- républicain convaincu, dreyfusard, membre de la section du Loiret de la Ligue des droits de l'homme, partisan résolu de la laïcité de l'État et de l'école.

Discours de Louis Gallouédec, maire de Saint-Jean-de-Braye (Loiret), à l'occasion de l'inauguration du monument aux morts de sa commune, le 13 novembre 1921.

La cérémonie qui nous réunit aujourd'hui (...) est avant tout la glorification de la victoire qui a libéré le sol français, assuré la sécurité et l'avenir de la patrie. Par là même, elle est la glorification du sentiment patriotique et celle de tous les enfants de notre commune que son souffle inspira (...), nobles victimes tombées en de durs combats ou décédées sur un lit d'hôpital, mutilés, blessés, mobilisés de tout âge qui, non moins exposés au danger mais épargnés par le destin aveugle des batailles, ont eu la fortune de revenir indemnes dans leur foyers. Tous ont accompli leur devoir, tous ont droit à notre reconnaissance.

À mesure que le temps s'écoule, le recul des événements fait apparaître en traits plus marqués ce qu'ils comportèrent réellement d'immense et de terriblement angoissant. Ce que voulait l'ennemi, quand il nous attaquait traitreusement en 1914, ce n'était plus seulement vaincre la France, comme il y a un demi-siècle c'était l'écraser à jamais (...). Puis c'était, ayant vaincu la France premier champion de la liberté des peuples, asservir le monde entier et y faire dominer sa loi. (...) L'histoire dira que l'enjeu de la grande guerre, ce fut tout à la fois l'indépendance des peuples, la cause de la justice et du droit, avec l'existence même de la France.

Voilà ce qui s'est débattu pendant plus de quatre ans, sur la Marne, en Lorraine et dans la Woëvre, sur l'Yser, dans l'Artois, en Champagne, dans l'Argonne et les Vosges, jusqu'en Orient, dans les âpres offensives qui virent tomber en un jour plus de victimes que jadis en toute une campagne, dans l'obscur lutte quotidienne, à peine moins meurtrière, des tranchées. Voilà ce qui s'est débattu dans cette gigantesque bataille pour Verdun, longue de près d'une année, tournant angulaire de la guerre (...).

Parents qui m'entendez, pleurez vos morts, car ils le méritent ; mais dites-vous qu'ils ont eu la plus noble des fins, puisqu'ils ont succombé pour la France et pour ce qu'il y a de plus haut dans l'idéal humain.

Nous, Messieurs, montrons-nous dignes d'eux ; continuons, perpétuons leur œuvre. Je voudrais espérer que cette guerre qui vient de s'achever sera la dernière : ce fut le vœu de ceux qui partaient à la frontière ; c'est le vœu des combattants revenus, en qui survit le souvenir des horribles visions de carnage et de mort ; c'est le vœu des pères, des mères, des femmes, des enfants, celui de la France républicaine tout entière qui, confiante au pouvoir de la raison, cherche le progrès de l'humanité dans la pratique du droit et le labeur pacifique. Ah ! si toutes les nations pouvaient s'inspirer des mêmes sentiments ! (...)

Le monument que nous inaugurons aujourd'hui (...) est simple, simple comme l'idée qu'il incarne et qu'expriment à son fronton un symbole lumineux -cette étoile d'or- et un mot : Patrie. Il restera simple dans le cadre de verdure qui l'entourera sans altérer sa sobriété. Notre seul souci fut de l'édifier de pierre robustes, afin qu'il dure longtemps, et longtemps parle aux générations futures. (...)

Placé sur le bord de cette route où chacun passe, en face de la maison commune si intimement mêlée aux actes essentiels de la vie de tous, devant les écoles où se fortifient par l'enseignement du maître ces vertus de l'esprit, du cœur et du caractère qui font les démocraties conscientes, capables de tous les élans comme de tous les sacrifices, placé ainsi tous les jours sous les yeux de tous, inspirateur de souvenirs, de réflexions, de pensées, il sera bien ce que doit être un monument comme celui-ci : un hommage au passé, un enseignement à l'avenir.

ANNEXE I

COMMUNES AYANT DÉPOSÉ À LA PRÉFECTURE UNE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CONSTRUCTION D'UN MONUMENT AUX MORTS (DEMANDE DONT LES ARCHIVES GARDENT LA TRACE)

Noms des communes	Population en 1911	Nombre de combattants nés ou résidant dans la commune qui sont « Morts pour la Patrie »	% de combattants morts par rapport à la population	Date du décret d'hommage public qui a autorisé l'érection du monument
Allainville	276	16	5,7	12 juillet 1921
Andonville	284	22	7,7	30 septembre 1919
Artenay	1 102	44	3,9	3 novembre 1921
Ascoux	571	26	4,5	3 novembre 1921
Augerville-la-Rivière	234	10	4,2	21 juin 1921
Aulnay-la-Rivière	549	20	3,6	7 octobre 1921
Autruy-sur-Juine	832	29	3,4	20 août 1920
Baccon	675	22	3,2	7 novembre 1919
Le Bardon	619	28	4,5	29 juillet 1922 (Arrêté)
Batilly-en-Gâtinais	566	22	3,8	21 juin 1922
Baule	1 182	61	5,1	10 mai 1924
Bazoches-les-Gallerandes	1 008	46	4,5	29 juillet 1922 (Arrêté)
Bazoches-sur-le-Betz	388	14	3,6	25 janvier 1921
Beauchamps-sur-Huillard	566	28	4,9	10 novembre 1920
Beaulieu	2 404	108	4,4	1 ^{er} octobre 1920
Le Bignon-Mirabeau	313	15	4,7	5 août 1920
Boësse	522	28	5,3	21 juin 1922
Boiscommun	955	40	4,1	29 juillet 1922 (Arrêté) 12 juillet 1921
Boismorand	310	17	5,4	3 novembre 1921
Boisseaux	437	20	4,5	21 juin 1922
Bondaroy	267	15	5,6	3 novembre 1921
Bonny-sur-Loire	2 009	74	3,6	20 août 1920
Bordeaux-en-Gâtinais	235	6	2,5	23 mars 1922
Les Bordes	896	39	4,3	12 juillet 1921
Bouilly	380	11	2,8	10 novembre 1920
Bouzy	751	38	5	10 novembre 1920
Boynes	1 242	43	3,4	21 juin 1921
Briare	4 637	190	4	3 novembre 1921
Breteau	275	13	4,7	5 août 1920
Bromeilles	552	33	5,9	12 juillet 1921
La Bussière	839	40	4,7	1 ^{er} octobre 1920
Césarville	214	7	3,2	22 février 1921
Chaingy	1 174	61	5,1	27 mars 1921
Chambon-la-Forêt	639	46	7,1	21 juin 1922
Champoulet	182	10	5,4	28 avril 1921
Changy-les-Bois	189	8	4,2	10 novembre 1920
Chanteau	269	18	6,6	28 avril 1921
La Chapelle-Onzerain	239	11	4,6	10 novembre 1920
La Chapelle-Saint-Mesmin	1 246	43	3,4	23 octobre 1920

ANNEXE I (SUITE)

COMMUNES AYANT DÉPOSÉ À LA PRÉFECTURE UNE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CONSTRUCTION D'UN MONUMENT AUX MORTS (DEMANDE DONT LES ARCHIVES GARDENT LA TRACE)

Noms des communes	Population en 1911	Nombre de combattants nés ou résidant dans la commune qui sont « Morts pour la Patrie »	% de combattants morts par rapport à la population	Date du décret d'hommage public qui a autorisé l'érection du monument
<i>La Chapelle-Saint-Sépulcre</i>	173	8	4,6	3 novembre 1921
<i>La Chapelle-sur-Aveyron</i>	646	37	5,7	10 novembre 1920
<i>Le Charme</i>	348	15	4,3	25 janvier 1921
<i>Charmont</i>	551	19	3,4	24 novembre 1920
<i>Châteauneuf-sur-Loire</i>	3 352	136	4	25 janvier 1921
<i>Châteaurenard</i>	2 311	106	4,5	1 ^{er} octobre 1920
<i>Châtenoy</i>	497	35	7	3 novembre 1921
<i>Châtillon-sur-Loire</i>	2 950	125	4,2	31 janvier 1921
<i>Chaussy</i>	503	10	1,9	21 avril 1922
<i>Chécy</i>	1 722	92	5,3	21 juin 1922
<i>Chemault</i>	355	19	5,3	28 avril 1921
<i>Chevannes</i>	318	18	5,6	10 novembre 1920
<i>Chevillon</i>	591	21	3,5	25 janvier 1921
<i>Chevilly</i>	1 256	54	4,2	21 juin 1921
<i>Chevry</i>	334	12	3,5	11 juin 1921
<i>Chilleurs-aux-Bois</i>	1 497	71	4,7	24 mars 1921
<i>Les Choux</i>	711	25	3,5	20 août 1920
<i>Chuelles</i>	1 259	63	5	15 mai 1923
<i>Coinces</i>	638	42	6,5	25 janvier 1921
<i>Coudray</i>	273	15	5,4	10 novembre 1920
<i>Coudroy</i>	339	18	5,3	10 novembre 1920
<i>Coullons</i>	2 771	143	5,1	25 janvier 1921
<i>La Cour Marigny</i>	429	20	4,6	23 octobre 1920
<i>Courtemaux</i>	389	14	3,5	29 juillet 1922
<i>Courtempierre</i>	318	17	5,3	29 juillet 1922 (Arrêté)
<i>Courtenay</i>	2 876	109	3,7	10 mars 1922
<i>Crottes-en-Pithiverais</i>	301	9	2,9	28 avril 1921
<i>Dadonville</i>	631	34	5,3	28 avril 1921
<i>Dammarié-sur-Loing</i>	613	25	4	22 février 1921
<i>Dampierre-en-Burly</i>	901	61	6,7	12 juillet 1921
<i>Darvoy</i>	683	39	5,7	23 octobre 1920
<i>Dordives</i>	733	30	4	10 novembre 1920
<i>Dry</i>	598	41	6,8	10 novembre 1920
<i>Echilleuses</i>	482	25	5,1	31 janvier 1921
<i>Egry</i>	454	18	3,9	3 novembre 1921
<i>Engenville</i>	660	33	5	24 novembre 1920
<i>Epieds</i>	1 255	52	4,1	10 novembre 1920
<i>Erceville</i>	428	20	4,6	17 mars 1920
<i>Ervauville</i>	479	21	4,3	22 février 1921
<i>Escrennes</i>	552	22	3,9	12 juillet 1921

ANNEXE I (SUITE)

COMMUNES AYANT DÉPOSÉ À LA PRÉFECTURE UNE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CONSTRUCTION D'UN MONUMENT AUX MORTS (DEMANDE DONT LES ARCHIVES GARDENT LA TRACE)

Noms des communes	Population en 1911	Nombre de combattants nés ou résidant dans la commune qui sont « Morts pour la Patrie »	% de combattants morts par rapport à la population	Date du décret d'hommage public qui a autorisé l'érection du monument
Escrignelles	186	10	5,3	5 août 1920
Fay-aux-Loges	1 613	75	4,6	25 janvier 1921
Férolles	704	39	5,5	10 novembre 1920
La Ferté-Saint-Aubin	3 646	140	3,8	2 juillet 1921
Fleury-les-Aubrais	2 877	105	3,6	11 juin 1921
Fréville	234	12	5,1	31 janvier 1921
Gidy	701	44	6,2	3 novembre 1921
Gien	8 046	278	3,4	22 février 1921
Givraines	515	20	3,8	28 février 1922
Grangermont	302	12	3,9	10 novembre 1920
Greneville	520	32	6,1	1er octobre 1920
Griselles	671	30	4,4	10 décembre 1921
Guigneville	452	26	5,7	3 novembre 1921
Gully	668	38	5,6	24 novembre 1920
Gy-les-Nonains	613	27	4,4	25 janvier 1921
Huêtre	299	19	6,3	10 novembre 1920
Huisseau-sur-Mauves	1 148	52	4,5	31 janvier 1921
Ingrannes	503	20	3,9	10 novembre 1920
Intville-la-Guépard	156	7	4,4	21 juin 1922
Jargeau	2 227	90	4	31 janvier 1921
Jouy-en-Pithiverais	344	19	5,5	1er octobre 1920
Jouy-le-Potier	830	25	3	10 mars 1922
Juranville	632	32	5	28 avril 1921
Ladon	1 207	55	4,5	10 novembre 1920
Lailly	1 548	92	5,9	27 mars 1921
Léouville	134	5	3,7	20 août 1920
Ligny-le-Ribault	1477	64	4,3	11 juin 1921
Lion-en-Beauce	177	11	6,2	31 janvier 1921
Lombreuil	217	12	5,5	10 novembre 1920
Lorcy	766	15	1,9	3 novembre 1921
Lorris	2 084	90	4,3	10 novembre 1920
Louzouer	238	14	5,8	31 janvier 1921
Malesherbes	2 285	95	4,1	11 juin 1921
Manchecourt	654	25	3,8	25 janvier 1921
Marcilly-en-Villette	1 412	56	3,9	6 août 1921
Mardié	823	44	5,3	8 août 1919
Mareau-aux-Prés	942	34	3,6	22 février 1921
Marigny-les-Usages	286	10	3,4	10 novembre 1920
Ménestreau-en-Villette	1 125	62	5,5	3 novembre 1921
Mérinville	190	12	6,3	28 avril 1921

ANNEXE I (SUITE)

COMMUNES AYANT DÉPOSÉ À LA PRÉFECTURE UNE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CONSTRUCTION D'UN MONUMENT AUX MORTS (DEMANDE DONT LES ARCHIVES GARDENT LA TRACE)

Noms des communes	Population en 1911	Nombre de combattants nés ou résidant dans la commune qui sont « Morts pour la Patrie »	% de combattants morts par rapport à la population	Date du décret d'hommage public qui a autorisé l'érection du monument
Mézières-les-Cléry	506	30	5,9	10 novembre 1920
Montbarrois	369	20 17	5,4 4,6	29 juillet 1922 10 novembre 1920
Montbouy	752	37	4,9	24 novembre 1920
Montcorbon	715	37	5,1	10 novembre 1920
Morville-en-Beauce	269	15	5,5	10 novembre 1920
Moulon	324	10	3	31 janvier 1921
Nancray-sur-Rimarde	755	30	3,9	27 janvier 1922
Nargis	760	36	4,7	11 juin 1921
Neuville-aux-Bois	2 303	95	4,1	10 novembre 1920
Nibelle	1 098	41	3,7	21 juin 1921
Olivet	3 756	147	3,9	10 novembre 1920
Orléans	63 883	2 602	4	29 décembre 1922
Ormes	626	37	5,6	27 janvier 1922
Orveau	407	22	5,4	3 novembre 1921
Ousson	596	32	5,3	24 mai 1921
Ouvrouer-les-Champs	399	20	5	10 novembre 1920
Ouzouer-des-Champs	293	13	4,4	1er octobre 1920
Ouzouer-sur-Loire	1 015	50	4,9	27 mars 1921
Pannecières	142	8	5,6	3 novembre 1921
Patay	1 441	47	3,2	3 novembre 1921
Pers	279	9	3,2	21 juin 1922
Pithiviers	5 807	180	3	7 juin 1921
Pithiviers-le-Vieil	851	44	5,1	12 juillet 1921
Préfontaines	370	16	4,3	6 août 1921
Presnoy	308	14	4,5	10 novembre 1920
Pressigny-les-Pins	371	24	6,4	31 janvier 1921
Puiseaux	1 887	84	4,4	27 février 1923
Quiers-sur-Bezone	812	23	2,8	27 janvier 1922
Ramoulu	367	20	5,4	20 septembre 1922
Rebréchien	625	24	3,8	10 novembre 1920
Rouvray-Sainte-Croix	203	11	5,4	3 novembre 1921
Rouvres-Saint-Jean	276	12	4,3	25 janvier 1921
Ruan	502	27	5,3	10 novembre 1920
Saint-Aignan-le-Jaillard	627	17	2,7	22 février 1921
Saint-Ay	907	44	4,8	23 avril 1921
Saint-Benoît-sur-Loire	1 400	50	3,5	10 novembre 1920
Saint-Denis-en-Val	984	43	4,3	3 novembre 1921
Saint-Firmin-des-Bois	476	25	5,2	17 août 1922 (Arrêté)
Saint-Firmin-sur-Loire	786	41	5,2	21 juin 1921

ANNEXE I (SUITE)

COMMUNES AYANT DÉPOSÉ À LA PRÉFECTURE UNE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CONSTRUCTION D'UN MONUMENT AUX MORTS (DEMANDE DONT LES ARCHIVES GARDENT LA TRACE)

Noms des communes	Population en 1911	Nombre de combattants nés ou résidant dans la commune qui sont « Morts pour la Patrie »	% de combattants morts par rapport à la population	Date du décret d'hommage public qui a autorisé l'érection du monument
<i>Saint-Germain-des-Prés</i>	1 103	47	4,2	10 novembre 1920
<i>Saint-Hilaire-les-Andréis</i>	667	23	3,4	11 juin 1921
<i>Saint-Hilaire-sur-Puiseaux</i>	210	13	6,1	31 janvier 1921
<i>Saint-Jean-de-Braye</i>	1 994	84	4,2	10 novembre 1920
<i>Saint-Jean-de-la-Ruelle</i>	1 466	64	4,3	31 janvier 1921
<i>Saint-Jean-le-Blanc</i>	1 723	69	4	3 novembre 1921
<i>Saint-Loup-de-Gonois</i>	178	6	3,3	21 juin 1921
<i>Saint-Loup-des-Vignes</i>	525	20	3,8	31 janvier 1921
<i>Saint-Lyé</i>	614	29	4,7	10 novembre 1920
<i>Saint-Martin-d'Abbat</i>	888	27	3	31 janvier 1921
<i>Saint-Maurice-sur-Aveyron</i>	1 507	74	4,9	10 novembre 1920
<i>Saint-Maurice-sur-Fessard</i>	834	42	5	1er octobre 1920
<i>Saint-Michel</i>	197	14	7,1	28 avril 1921
<i>Saint-Pérvy-la-Colombe</i>	603	30	4,9	25 janvier 1921
<i>Saint-Pryvé-Saint-Mesmin</i>	829	33	3,9	11 octobre 1920
<i>Sainte-Geneviève-des-Bois</i>	1 070	47	4,3	28 avril 1921
<i>Sandillon</i>	1 571	56	3,5	22 février 1921
<i>Saran</i>	1 374	57	4,1	10 novembre 1920
<i>Sceaux-du-Gâtinais</i>	916	37	4	27 février 1923
<i>Sébouville</i>	239	14	5,8	31 janvier 1921
<i>Seichebrières</i>	143	6	4,1	13 août 1920
<i>La Selle-en-Hermois</i>	577	24	4,1	10 novembre 1920
<i>Semoy</i>	361	21	5,8	31 janvier 1921
<i>Sennely</i>	1 030	64	6,2	13 août 1920
<i>Sermaises</i>	1 011	50	4,9	5 août 1920
<i>Sougy</i>	762	51	6,6	31 janvier 1921
<i>Sully-sur-Loire</i>	2 487	118	4,7	7 octobre 1921
<i>Sury-aux-Bois</i>	886	50	5,6	11 juin 1921
<i>Tavers</i>	963	51	5,2	1er octobre 1920
<i>Teillay-Saint-Benoist</i>	127	11	8,6	25 janvier 1921
<i>Tigy</i>	1 545	76	4,9	10 novembre 1920
<i>Tivernon</i>	462	30	6,4	10 novembre 1920
<i>Trainou</i>	925	52	5,6	1er octobre 1920
<i>Triguères</i>	1 475	50	3,3	31 janvier 1921
<i>Trinay</i>	316	14	4,4	29 juillet 1922 (Arrêté)
<i>Vannes-sur-Cosson</i>	738	37	5	3 novembre 1921
<i>Varenes</i>	1 144	40	3,4	10 novembre 1920
<i>Vieilles-Maisons-sur-Joudry</i>	521	24	4,6	29 juillet 1922 (Arrêté)
<i>Vienne-en-Val</i>	948	45	4,7	10 décembre 1921
<i>Viglain</i>	817	40	4,8	10 novembre 1920

ANNEXE I (SUITE)

COMMUNES AYANT DÉPOSÉ À LA PRÉFECTURE UNE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CONSTRUCTION D'UN MONUMENT AUX MORTS (DEMANDE DONT LES ARCHIVES GARDENT LA TRACE)

Noms des communes	Population en 1911	Nombre de combattants nés ou résidant dans la commune qui sont « Morts pour la Patrie »	% de combattants morts par rapport à la population	Date du décret d'hommage public qui a autorisé l'érection du monument
<i>Villamblain</i>	615	26	4,2	27 mars 1921
<i>Villevoques</i>	195	7	3,5	10 novembre 1920
<i>Villorceau</i>	420	30	7,1	29 juillet 1922 (Arrêté)
<i>Vimory</i>	780	33	4,2	21 juin 1921
<i>Vitry-aux-Loges</i>	1 392	70	5	5 août 1920
<i>Vrigny</i>	600	25	4,1	21 juin 1922
<i>Yèvre-la-Ville</i>	582	33	5,6	6 février 1922
<i>Yèvre-le-Châtel</i>	355	8	2,2	28 avril 1921

ANNEXE II

DOSSIERS SUR LES MONUMENTS AUX MORTS DANS LES ARCHIVES COMMUNALES CONSERVÉES AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU LOIRET (À LA DATE DE RÉDACTION DE CE DOSSIER)

Communes	Cotes	Contenus	Dates extrêmes
Allainville en Beauce	326 O-SUPPL 5 M/1	Monuments aux morts. Plans (2 p.).	1921
Andonville	511 O-SUPPL 5 M/1	Monuments aux morts. Construction : traités de gré à gré, plan, correspondance (5 p.).	1919-1934
Autry-le-Châtel	361 O-SUPPL 5 M/1	Monuments aux morts. Érection d'un monument aux morts de la guerre 1870-1871 (avec plan) (5 p.) (1913). Liste des noms à inscrire sur le monument aux morts de la guerre 1914-1918 (1 p.) (vers 1919).	1913-vers 1919
	361 O-SUPPL 5 M/2	Monuments aux morts. Inscription des noms (2 p.).	1920
Beauchamps-sur-Huillard	181 O-SUPPL 5 M/1	Monument commémoratif aux morts pour la Patrie, érection : dossier de subvention de l'État, liste nominative des souscripteurs, devis, marché de gré à gré, plans, photographie, correspondance ; inauguration.	1920-1921, s.d.
Beaune la Rolande	500 O-SUPPL 5 M/1	Monument aux morts.- Dossier relatif à l'autorisation de placer une plaque commémorative (4 p.).	1920
Bellegarde	560 O-SUPPL 1 M/11	Monument aux morts, pose de plaques dans l'église et à la mairie (5 p.)	1920
Bray en Val	541 O-SUPPL 5 M/1	Monuments aux morts, construction : autorisation (1 p.) (1922), liste des souscripteurs (1 p.) (vers 1922), plans (3 p.) (1922).	1922
Breteau	296 O-SUPPL 5 M/1	Monument à la mémoire des soldats morts pour la France (avec plan) (10 p.).	1919-1921
Bromeilles	558 O-SUPPL 1 M/2	Monument aux morts, érection : listes nominatives des souscripteurs (2 p.) (1920), décrets (2 p.) (1921), devis (2 p.) (1921), marchés de gré à gré (3 p.) (1922-1923), mémoires de travaux (5 p.) (1922-1923), listes et états nominatifs des morts et disparus à inscrire sur le monument (5 p.) (s.d.), notes (8 p.) (1920-1931), plan (1 p.) (1921).	1920-1931
Cerdon	399 O-SUPPL 5 M/1	Monuments aux morts (plan) (1 p.).	vers 1920
Cernoy en Berry	413 O-SUPPL 5 M/1	Monument aux morts. Construction : traités de gré à gré (2 p.).	1920
Chailly en Gâtinais	484 O-SUPPL 5 M/1	Monument aux morts.- Construction (avec plan).	1920-1921
Chambon la Forêt	516 O-SUPPL 5 M/2	Monument aux morts. Réparations : correspondance (1 p.).	1961
Chanteau	359 O-SUPPL 5 M/12	Monument commémoratif. Érection : liste nominative des souscripteurs, devis, traité de gré à gré, mémoire des travaux, arrêté de subvention, plans, correspondance (16 p.) (1920-1921). Trophées de guerre : attributions (4 p.) (1920).	1920-1921
Chantecoq	612 O-SUPPL 1 M/1	Monument aux morts, construction : plan (1 p. en très mauvais état) (c. 1920), correspondance (9 p.) (1919-1922)	1919-1922

ANNEXE II (SUITE)

DOSSIERS SUR LES MONUMENTS AUX MORTS DANS LES ARCHIVES COMMUNALES CONSERVÉES AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU LOIRET (À LA DATE DE RÉDACTION DE CE DOSSIER)

Communes	Cotes	Contenus	Dates extrêmes
Combreux	587 O-SUPPL 1 I/1	<i>Inauguration du monument aux morts : correspondance (1 p.) (1921)</i>	1921
	587 O-SUPPL 5 M/1	<i>Érection d'un monument aux enfants de Combreux morts pour la Patrie (7 p.) (1921, 1922).</i>	1921-1922
Crottes en Pithiverais	559 O-SUPPL 1 M/1	<i>Monument aux morts, financement : extraits des délibérations du conseil municipal (2 p.) (1920), liste nominative de souscription pour la construction du monument (1 p.) (1921) ; construction : devis estimatif (1 p.) (1921), extraits des délibérations du conseil municipal (2 p.) (1921), traité de gré à gré (1 p.) (1921), décret (1 p.) (1921), notification de décret (1 p.) (1921), plans (7 p.) (1921, s.d.), correspondance (1 p.) (1921).</i>	1920-1921
Dordives	619 O-SUPPL 1 M/1	<i>Monument aux morts, travaux : cahier des charges (1 p.) (s.d.), plan (1 p.) (1920).</i>	1920
Egry	502 O-SUPPL 1 M/1	<i>Monument aux morts, érection et restauration : devis (1898, 1921), décret (1921), extrait du registre de délibérations du conseil municipal (1921), actes d'engagement (1922), mémoire (1923), liste des adhérents du comité du canton de Beaune-la-Rolande du Souvenir Français (s.d.), plans (3 p.) (s.d., 1898, 1921), correspondance (1921-1923).</i>	1898-1923
Engenville	479 O-SUPPL 5 M/2	<i>Monument commémoratif. Érection d'un monument aux enfants de la commune morts pour la Patrie durant la guerre 1914-1918 (avec plans sur calque) (17 p.).</i>	1920-1921
Germigny-des-Prés	328 O-SUPPL 5 M/1	<i>Monument aux morts pour la patrie pendant la Grande-Guerre. Avis des souscripteurs sur l'emplacement du monument (1 p.).</i>	vers 1920
Gidy	360 O-SUPPL 5 M/1	<i>Monument aux morts. Érection (avec plans) (18 p.) (1921, s.d.). Inauguration (9 p.) (1921).</i>	1921, s.d.
Girolles	521 O-SUPPL 5 M/1	<i>Monument à la mémoire des victimes des guerres de 1870-1871 et 1914-1918. Construction : devis avec croquis du monument, listes de souscriptions, quittances, correspondance (14 p.) (1921). Inauguration : livre d'or, facture (2 p.) (1922).</i>	1921, 1922
Ingré	419 O-SUPPL 5 M/2	<i>Monuments aux morts. Inauguration en l'honneur des soldats morts pour la patrie en 1870-1871 (1 p.) (1898). Pyramide du souvenir : inscription des noms des enfants d'Ingré morts pour la France, et apposition d'une plaque commémorative (4 p. dont 2 plans) (1920). Travaux de ravalement (7 p.) (1974).</i>	1898-1974

ANNEXE II (SUITE)

DOSSIERS SUR LES MONUMENTS AUX MORTS DANS LES ARCHIVES COMMUNALES CONSERVÉES AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU LOIRET (À LA DATE DE RÉDACTION DE CE DOSSIER)

Communes	Cotes	Contenus	Dates extrêmes
<i>Intville la Guétard</i>	99 O-SUPPL 1 M/1	<i>Monument aux morts, construction : délibérations du conseil municipal (1919), décret d'autorisation (1922), marché de gré à gré (1922), plan (1 plan) (1922), correspondance (1919-1922) ; inauguration : discours (1922).</i>	1919-1922
<i>Jouy en Pithiverais</i>	582 O-SUPPL 1 M/1	<i>Monument aux morts, érection : acte d'engagement (1 p.) (1920), extrait du registre de délibérations du conseil municipal (1 p.) (1920).</i>	1920
<i>La Ferté Saint Aubin</i>	418 O-SUPPL 5 M/3	<i>Monument aux morts de la guerre 1914-1918. Souscription et marché de travaux (avec croquis, tableaux donnant la liste des soldats morts pour la France).</i>	1920-1922
<i>Laas</i>	378 O-SUPPL 2 I/1	<i>Souscriptions.- Souscription pour l'érection d'un monument destiné aux soldats morts pour la France (1 p.) (vers 1919).</i>	1919
<i>Le Bignon Mirabeau</i>	404 O-SUPPL 5 M/1	<i>Monuments aux morts. Érection (avec plans) (17 p.).</i>	1920-1921, s.d.
<i>Lion-en-Sullias</i>	488 O-SUPPL 5 M/1	<i>Plaques commémoratives. Projet : tableau nominatif des « morts pour la France », affiche offerte à toutes les familles des soldats morts pour la France (2 p.).</i>	1919
	488 O-SUPPL 5 M/2	<i>Monument aux morts. Subvention refusée : circulaire préfectorale, lettre du sous-préfet de Gien (2 p.).</i>	1922
<i>Malesherbes</i>	509 O-SUPPL 4 H/28	<i>Guerre de 1914-1918, monument à la mémoire des soldats morts pour la France. Souscription : listes des souscripteurs par secteurs géographiques et rues (1920) ; inscription des noms : listes et correspondance (1922-1932).</i>	1920-1932
	509 O-SUPPL 5 M/3	<i>Monument aux morts. Érection d'un monument à la mémoire des soldats morts durant la guerre de 1914-1918 : dossier d'adjudication, pièces financières, liste des souscripteurs, correspondance (avec 2 affiches de souscription, imprimés publicitaires, croquis) (1919-1923). Inauguration : correspondance, pétition en faveur de la bénédiction du monument (1922). Entourage du monument pour établissement d'un square (avec croquis) (1923).</i>	1919-1923
<i>Marcilly-en-Villette</i>	477 O-SUPPL 5 M/2	<i>Monuments aux morts (avec plans).</i>	1919-1922
<i>Marigny-les-Usages</i>	408 O-SUPPL 5 M/1	<i>Monuments aux morts. Érection : correspondance (avec plans).</i>	1920
<i>Mérinville</i>	281 O-SUPPL 1 M/1	<i>Monument aux morts, construction : délibérations du conseil municipal (1920), correspondance (1920)</i>	1920
<i>Nancray-sur-Rimarde</i>	364 O-SUPPL 5 M/5	<i>Monuments aux morts. Construction (avec plans).</i>	1920

ANNEXE II (SUITE)

DOSSIERS SUR LES MONUMENTS AUX MORTS DANS LES ARCHIVES COMMUNALES CONSERVÉES AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU LOIRET (À LA DATE DE RÉDACTION DE CE DOSSIER)

Communes	Cotes	Contenus	Dates extrêmes
Noyers	545 O-SUPPL 1 M/1	Monuments aux morts, construction : devis (2 p.) (1920), registres de comptabilité (2 p.) (1920), facture (1 p.) (1920), correspondance (2 p.) (1920), plans (2 p.) (1920).	1920
Ouzouer-sur-Loire	334 O-SUPPL 5 M/1	Monument à la mémoire des soldats morts pour la France. Liste des soldats des guerres 1914-1918 et 1939-1945 morts pour la France, tableau d'amortissement de l'emprunt de 4 000 frs (2 p.).	vers 1950
Patay	508 O-SUPPL 5 M/6	Monument aux morts. Projet, souscription, exécution, inauguration (avec 6 plans du monument et dessins de la plaque commémorative dont 2 calques)	1919-1922
Paucourt	552 O-SUPPL 5 M/1	Monument aux morts, construction : devis (2 p.) (1919), traités de gré à gré (2 p.) (1919), certificats de paiement (3 p.) (1920), plan (1 p.) (s.d.), correspondance (3 p.) (1920).	1919-1920, s.d.
Pierrefitte-ès-Bois	367 O-SUPPL 5 M/1	Monuments commémoratifs. Élévation d'un monument à la mémoire des soldats morts pour la patrie au cours de la guerre 1914-1918 (5 p.).	1922-1923
Rouvres Saint Jean	342 O-SUPPL 5 M/2	Monument commémoratif aux soldats morts pour la France (1 p.).	1920
Saint-Aignan-des-Gués	481 O-SUPPL 5 M/1	Monument aux morts. Érection d'un monument en l'honneur des soldats morts pour la France (avec plan) (14 p.).	1921, 1946
Saint Firmin des Bois	155 O-SUPPL 5 M/1	Monuments aux morts de la guerre de 1914-1918. Érection : plan, devis, mémoire des travaux (5 p.).	1922
Saint-Jean-de-Braye	492 O-SUPPL 5 M/2	Monument commémoratif. Érection : dossier de souscription avec liste nominative des souscripteurs, cahier des charges, devis estimatif, correspondance (avec plans) (1920-1922). Inauguration (1921)	1920-1922
Saint Loup de Gonois	615 O-SUPPL 1 M/1	Monument aux morts, construction : plan (1 p.) (s.d.).	s.d.
Saint Lyé la Forêt	329 O-SUPPL 5 M/1	Monument aux morts. Érection (avec plan) (10 p.).	1920
Saint Martin sur Ocre	486 O-SUPPL 5 M/1	Monuments aux morts. Souscription pour l'érection d'un monument en l'honneur des soldats de la commune morts pour la France (5 p.) (vers 1918). Construction : recettes et dépenses (8 p. avec dessin) (1922).	vers 1918, 1922
Saint Pérvy Epreux	534 O-SUPPL 5 M/1	Plaque commémorative de la guerre de 1914-1918 : correspondance (2 p.).	1919
Sainte Geneviève des Bois	221 O-SUPPL 5 M/2	Monument aux morts de la guerre de 1914-1918. Inauguration (avec coupures de presse) (3 p.).	s.d., 1921

ANNEXE II (SUITE)

DOSSIERS SUR LES MONUMENTS AUX MORTS DANS LES ARCHIVES COMMUNALES CONSERVÉES AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU LOIRET (À LA DATE DE RÉDACTION DE CE DOSSIER)

Communes	Cotes	Contenus	Dates extrêmes
<i>Sandillon</i>	27 O-SUPPL 5 M/1	<i>Monument aux morts. Construction d'un monument aux morts au cimetière (avec plans).</i>	<i>vers 1913-1953</i>
<i>Sébouville</i>	395 O-SUPPL 5 M/1	<i>Monument aux morts. Érection (avec dessins).</i>	<i>1920-1921</i>
<i>Seichebrières</i>	367 O-SUPPL 5 M/1	<i>Monument aux morts. Construction (avec plan) (5 p.).</i>	<i>1920</i>
<i>Sennely</i>	339 O-SUPPL 5 M/2	<i>Monument commémoratif aux soldats morts pour la France (avec plan).</i>	<i>1920-1923</i>
<i>Trainou</i>	14 O-SUPPL 5 M/2	<i>Monument aux morts. Monument en mémoire des héros de 1914-1918</i>	<i>1920-1921</i>
<i>Vitry-aux-Loges</i>	21 O-SUPPL 5 M/3	<i>Monument aux morts. Construction (8 p. avec plan)</i>	<i>1919-1921</i>

ANNEXE III

LISTE DES « MORTS POUR LA FRANCE » INSCRITS SUR LE MONUMENT AUX MORTS DE GIEN DONT LES CORPS REPOSENT DANS LES TROIS QUARTIERS 1914-1918 DU CIMETIÈRE DE GIEN

Quartier	Concession	Nom et prénom	Date décès	Date inhumation
2	3	LEBLANC Camille	03-10-1917	14-12-1922
2	7	RAMOND Pierre	10-05-1915	07-01-1923
2	18	POISSONNET René	16-08-1918	27-03-1921
4	1	ETIENNE Louis	09-01-1917	?
4	73	POUVEAU Norbert	16-04-1917	29-10-1921
4	14	BOUCHARD Raoul	?	13-01-1922
4	17	ROMION Pierre	21-05-1915	29-01-1922
4	21	GIRAUDAT Armand	18-11-1916	17-02-1922
4	27	LEVEAU Alexandre	15-06-1918	27-12-1921
4	31	THEBAULT Camille	26-01-1915	17-11-1921
4	32	CHAVENAS Marcel	11-10-1918	24-02-1923
4	35	CIRODE Henri	28-09-1915	19-02-1922
4	37	GARNIER Emile	25-09-1915	19-02-1922
4	38	THIAU Gabriel	16-05-1915	31-03-1922
4	41	COLOMBO Auguste	13-07-1915	13-04-1922
4	42	DEVAUX Camille	10-09-1917	13-04-1922
11	21	MARTIN Maurice	24-09-1916	28-05-1922
11	23	POIRIER Charles	01-09-1918	25-05-1922
11	24	BORDERIEUX Joseph	03-03-1917	13-05-1922
11	25	THEVARD Jean	28-05-1918	02-07-1922
11	26	SOIGNON Henri	14-10-1918	02-07-1922

Relevé établi par M. Norbert THOMAS

ANNEXE IV

DISCOURS DE LOUIS GALLOUÉDEC, MAIRE DE SAINT-JEAN-DE-BRAYE,
À L'OCCASION DE L'INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS
DE SA COMMUNE, LE 13 NOVEMBRE 1921²²

Discours de M. Gallouédec, Maire

Général,
Monsieur le Délégué du Préfet,
Messieurs les Sénateur et Député,
Messieurs les Maires et Conseillers
municipaux,
Messieurs les Délégués des Sociétés
ici représentées,
Mesdames, Messieurs,

La cérémonie qui nous réunit aujourd'hui, à la date légale de l'anniversaire de l'armistice du onze novembre 1918, est avant tout la glorification de la victoire qui a libéré le sol français, assuré la sécurité et l'avenir de la patrie. Par là même, elle est la glorification du sentiment patriotique et celle de tous les enfants de notre commune que son souffle inspira : soldats malheureux de 1870-71 et soldats de la grande guerre réparatrice qui les a vengés, nobles victimes tombés en de durs combats ou décédés sur un lit d'hôpital, mutilés, blessés, mobilisés de tout âge qui, non moins exposés au danger mais épargnés par le destin aveugle des batailles, ont eu la fortune de revenir indemnes dans leurs foyers. Tous ont accompli leur devoir, tous ont droit à notre reconnaissance.

²² Voir aussi transcription de ce texte page 52.

ANNEXE IV (SUITE)

DISCOURS DE LOUIS GALLOUÉDEC, MAIRE DE SAINT-JEAN-DE-BRAYE,
À L'OCCASION DE L'INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS
DE SA COMMUNE, LE 13 NOVEMBRE 1921

A mesure que le temps s'écoule, le recul des événements fait apparaître en traits plus marqués ce qu'ils comportèrent réellement d'immense et de terriblement angoissant. Ce que voulait l'ennemi, quand il nous attaquait traîtreusement en 1914, ce n'était plus seulement vaincre la France, comme il y a un demi-siècle, c'était l'écraser à jamais; ce n'était pas la mutiler si nouveau, comme à Francfort, par l'amputation d'une autre province, c'était la démembrer, c'était l'atteindre dans les sources profondes de sa vitalité, la supprimer du nombre des grandes nations. Puis c'était, ayant vaincu la France, premier champion de la liberté des peuples, asservir le monde entier et y faire dominer sa loi. Et l'arrogance hargneuse que l'Allemagne témoigne en sa défaite, mesurez ce que, dans la victoire, eût été l'arrogance hautaine et méprisante de ses prétentions sans limites. L'histoire dira que l'enjeu de la grande guerre, ce fut tout à la fois l'indépendance des peuples, la cause de la justice et du droit, avec l'existence même de la France.

Voilà ce qui s'est débattu pendant plus de quatre ans, sur la Marne, en Lorraine et dans la Woëvre, sur l'Yser, dans l'Artois, en Champagne, dans l'Argonne et les Vosges, jusque en Orient, dans les après offensives qui virent tomber en un jour plus de victimes que jadis en toute une campagne, dans l'obscur lutte quotidienne, à peine moins meurtrière, des tranchées. Voilà ce qui s'est débattu dans cette gigantesque bataille pour Verdun, longue de près d'une année

ANNEXE IV (SUITE)

DISCOURS DE LOUIS GALLOUÉDEC, MAIRE DE SAINT-JEAN-DE-BRAYE,
À L'OCCASION DE L'INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS
DE SA COMMUNE, LE 13 NOVEMBRE 1921

tournant angulaire de la guerre, que, mieux que personne, nous raconterait le grand chef qui nous a fait l'honneur d'accepter la présidence de cette cérémonie, et dont le nom, avec celui de la 130^e Division qu'il commandait, restera lié au souvenir d'un des plus glorieux épisodes de la glorieuse lutte : la reprise de Douaumont.

Parents qui m'entendez, pleurez vos morts, car ils le méritent ; mais dites-vous qu'ils ont eu la plus noble des fins, puisqu'ils ont succombé pour la France et pour ce qu'il y a de plus haut dans l'idéal humain.

Nous, Messieurs, montrons-nous dignes d'eux ; continuons, perpétuons leur œuvre. Je voudrais espérer que cette guerre qui vient de s'achever sera la dernière : ce fut le vœu de ceux qui partaient à la frontière ; c'est le vœu des combattants revenus, en qui survit le souvenir des horribles visions de carnage et de mort ; c'est le vœu des pères, des mères, des femmes, des enfants, celui de la France républicaine tout entière qui, confiante au pouvoir de la raison, cherche le progrès de l'humanité dans la pratique du droit et le labeur pacifique. Ah ! si toutes les nations pouvaient s'inspirer des mêmes sentiments !

Mais, quoi que l'avenir nous réserve, que la guerre doive se déchaîner de nouveau quelque jour ou que, plus ou moins cahotés, nous nous acheminions proutant vers une ère de sagesse et de fraternité, les soldats de la grande guerre nous ont tracé le devoir

Demandez-leur le secret de la victoire. Ils vous répondront : « Nous avons vaincu parce que nous avons donné notre peine sans compter, et parce que nous nous sommes pliés aux sacrifices nécessaires

ANNEXE IV (SUITE)

DISCOURS DE LOUIS GALLOUÉDEC, MAIRE DE SAINT-JEAN-DE-BRAYE,
À L'OCCASION DE L'INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS
DE SA COMMUNE, LE 13 NOVEMBRE 1921

Nous avons vaincu parce que nous avions foi quand même en la justice des choses et que nous savions notre cause juste : ah ! quelle énergie surhumaine on puise dans la certitude qu'on combat pour la justice et pour le droit ! Et nous avons vaincu enfin, parce que de toutes les énergies individuelles le patriotisme avait forgé un bloc indestructible » Travail, sacrifice à l'intérêt général, esprit de justice, droiture, union loyale de toutes les bonnes volontés dans le respect de toutes les convictions sincères et pour l'accomplissement du devoir ; c'est là dans la paix comme dans la guerre, que réside le principe de la force des nations et de leur prospérité.

Mes chers concitoyens,

Le monument que nous inaugurons aujourd'hui rappelle tout cela. Il est simple, simple comme l'idée qu'il incarne et qui expriment à son fronton un symbole lumineux — cette étoile d'or — et un mot : Patrie. Il restera simple dans le cadre de verdure qui l'entourera sans altérer sa sobriété. Notre seul souci fut de l'édifier de pierres robustes, afin qu'il dure longtemps, et longtemps parle aux générations futures.

Il ne fera point oublier le monument du cimetière, où nous continuerons d'aller chaque année, en un pieux cortège, associer le culte de nos morts à la fête traditionnelle de nos sociétés. Mais placé sur le bord de cette route où chacun passe, en face de la maison commune si intimement mêlé aux actes essentiels de la vie de tous, devant les écoles où se forment par l'enseignement du maître ces vertus de l'esprit, du cœur et du caractère qui font les démocraties conscientes, capables de tous les élans comme de tous les sacrifices, placé ainsi tous les jours sous les yeux de tous, inspirateur de souvenirs, de réflexions, de pensées, il sera bien ce que doit être un monument comme celui-ci : un hommage au passé, un enseignement à l'avenir.

ANNEXE V

PHOTOGRAPHIES COMPLÉMENTAIRES



Photo 72 : Patay (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 1336)



Photo 73 : Pithiviers - Cliché Christiane Lucotte



Photo 74 : Sennely - Cliché Christiane Lucotte



Photo 75 : Courtenay (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3782)

ANNEXE V (SUITE)

PHOTOGRAPHIES COMPLÉMENTAIRES



Photo 76 : Germigny-des-Prés (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3116)



Photo 77 : Girolles (Arch. dép. du Loiret, 12 PH 3846)



Photo 78 : Pannes (Cliché Christiane Lucotte)



Photo 79 : Chevilly, palme (Cliché Christiane Lucotte)

ANNEXE V (SUITE)
PHOTOGRAPHIES COMPLÉMENTAIRES

A LA MÉMOIRE
DES PROFESSEURS, DES ANCIENS ÉLÈVES
DE L'ÉCOLE NORMALE D'ORLÉANS
ET DES INSTITUTEURS DU LOIRET
1914 MORTS POUR LA FRANCE 1918

PROFESSEURS: L. CHEVALIER, G. RENEVEY

PROMOTIONS

1890 LECOEUR
1891 ASSELIN
1893 NOURISSON
1894 PÉCHARD
1895 GIROUDIAT
1896 FOUCHER
MOREAU
1897 LEVACHER
PELLETIER
PERCHE
PRÉVÔT
VERGER
1898 COLLAS
LEVEAU
1899 CORNUAU
MATHIEU
VAUELLE
1900 BOURDELIER
HURTEVENT
RICHARD
LÉPISSIER
1901 CAVILLON
DREUX
HUROT

PROMOTIONS

1901 MARCHAL
1902 LUTINIER
1903 BARCAT
GIONNET
HOUDAS
HUBERT
MONCEAU
1904 BONNEREAU
MARQUENET
PETIT
VINCENT
1905 AUCHÈRE
BOUVET
RIFFET
VENON
1906 BARRIER
BRELOT
JUTTIN
MABILAT
1907 BERTHELOT
GÉMAUD
RIMBAULT
1908 BOUCHÉ
CREUZOT



Ce dossier est la reprise d'un travail mené pour le CRDP du Centre il y a près de dix ans par Christiane Lucotte, alors professeur à l'IUFM d'Orléans-Tours, Hervé Finous, alors professeur chargé de mission auprès du service éducatif des Archives départementales du Loiret, et Annie Volland, alors conservatrice des Archives.

Ce dossier n'a pas été publié à l'époque. Il a paru judicieux de le sortir de l'oubli au moment où la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale attire l'attention sur cet événement. Il a été mis à jour par Christiane Lucotte et Sylvain Négrier, actuel professeur chargé de mission auprès du service éducatif des Archives départementales du Loiret, avec le concours du personnel des Archives départementales du Loiret sous la direction de Frédérique Hamm.